

UNIVERSITE MOULOUD MAMMARI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET
DESSCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DES SCIENCES GESTION



MÉMOIRE DE FIN DE CYCLE
En vue de l'obtention du diplôme de master
En Sciences de Gestion
Option : Finances et assurances

Thème:

L'étude de la performance financière
dans une compagnie d'assurance
Cas du SAA de TIZI-OUZOU

Réalisé par :

M^R IKOUR Mouloud

M^R CHALLAL Hocine

Encadré par :

Mr DRALI. Nabil

Promotion : 2018-2019

Au terme de ce travail nous tenons à remercier tout particulièrement:

D'abord nous remercions « le bon DIEU » le tout puissant d'avoir guidé nos pas vers les portes de savoir tout en illuminant notre chemin, de nous avoir donné la force et la patience nécessaire pour tenir jusqu'au bout de ce travail.

Nos remerciements les plus vifs sont également à notre promoteur monsieur Drali Nabil d'avoir accepté de nous encadrer et de son attention à ce que ce travail soit mené à bon et à bien.

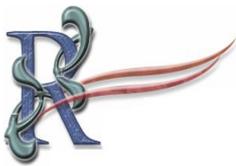
Nos reconnaissances vont à nos parents pour leurs protections, leurs engagements incessants à nous prendre en charge durant toutes les étapes de notre vie, leurs apports affectifs et matériels inconsédirable.

« Que DIEU les gardes et les protèges »

Nos remerciements s'adressent également à notre Co-encadreur monsieur « Ben Abed Allah Younes » pour sa disponibilité et pour avoir procuré toutes les informations nécessaires pour la réalisation de notre travail et à tout le personnel de SAA de Tizi-Ouzou.

Enfin, nous remercions tous ceux qui nous ont encouragés tout au long de notre parcours universitaire et toute personne ayant participé de près ou de loin pour la réalisation de ce travail.

 *Merci*



*J*e dédie ce modeste travail, à tout ce que je porte

Dans mon cœur *A*:

A mon très cher papa et ma très chère maman et ma grande mère

A mes frères

A mes chères et adorables sœurs

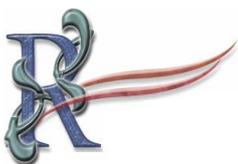
A mes amis qui me sont chers

A ma cher binôme « Hocine » et sa famille

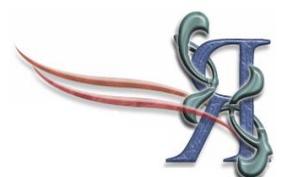
A ceux qui m'ont encouragé

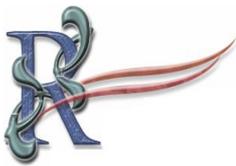
A mes amis et tous ceux qui de loin ou de près ont contribué à la réalisation de ce travail

 Mouloud



*R*emerciements





*J*e dédie ce modeste travail, à tout ce que je porte

Dans mon cœur *A*:

A mon très cher papa et ma très chère maman

A mes frères

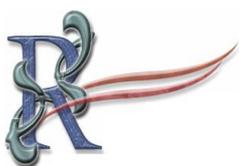
A mes amis qui me sont chers

A ma cher binôme «Mouloud» et sa famille

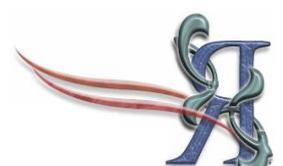
A ceux qui m'ont encouragé

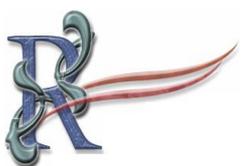
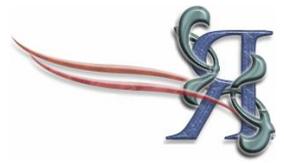
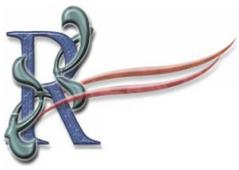
A mes amis et tous ceux qui de loin ou de près ont contribué à la réalisation de ce travail

 Hocine

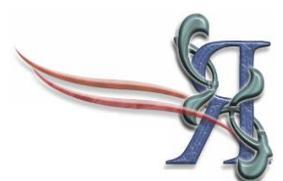


*R*emerciements





Remerciements



Sommaire

PARTIE THEORIQUE

Le cadre théorique et conceptuel de la mesure de la performance financière.

Introduction.....	07
Section 01 : les notions de base de l'assurance :.....	07
Section 02 : Le concept de la performance.....	17
Section 03 : Les instruments de la mesure de la performance	25
Conclusion :	31

CHAPITRE II :

Le cadre théorique de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance

Introduction	34
Section 01 : les concepts fondamentaux de l'analyse financière.....	35
Section 02 : Spécifiés des états financière des compagnies d'assurances.....	38
Section 03 : les outils de la performance financière.....	47
Conclusion.....	66

PARTIE PRATIQUE

CHAPITRE III :

Etude de la performance financière de la SAA par l'analyse financière

Introduction :.....	68
Section 01 : La présentation de la SAA (la société algérienne de l'assurance)	69
Section 02 : la présentation du bilan et comptes de résultats de la SAA.....	75
Section 03 : Etude de la performance financière de la SAA par l'analyse financière.....	86
Conclusion.....	91
Conclusion général.....	98
Sources et références	

LISTE DES Tableaux

Tableau N°01 : Actif de bilan.....	39
Tableau N°02 : Passif de bilan.....	40
Tableau N°03 : compte de résultat.....	43
Tableau N°04 :L'actif de bilan de la SAA.....	75
Tableau N°05 L'actif non courant.....	77
Tableau N°06 :L'actif courant.....	78
Tableau N°07 : Total d'actif.....	78
Tableau N°08 : Le passif du bilan de la SAA.....	79
Tableau N°09 : Les capitaux propres de la SAA.....	81
Tableau N°10 : Le passif non courant.....	81
Tableau N°11 : Passif courant.....	82
Tableau N°12 : Total de passif.....	82
Tableau N°13 : Le compte de résultat de la SAA.....	83
Tableau N°14 : La marge d'assurance de la SAA.....	84
Tableau N°15 : Le résultat technique operational de la SAA.....	85
Tableau N°16 : Le résultat financière de la SAA.....	85
Tableau N°17 : Le résultat financière de la SAA.....	85
Tableau N°18 : Le ratio de sinistralité.....	86
Tableau N°19 : Le ratio de frais gestion.....	86
Tableau N°20 : Le ratio combine.....	88
Tableau N°21: Le ratio de productivité de l'actif.....	87
Tableau N°22: Le ratio de liquidité générale.....	87
Tableau N°23: Le ratio de rentabilité financière des capitaux propres.....	88
Tableau N°24: Ratio de rentabilité économique.....	89
Tableau N°25: Le ratio de l'autonomie financière.....	89

Tableau N°26: Le ratio d'endettement.....	90
Tableau N°27: Ratio de financement par la reassurance.....	90
Tableau N°28: Le ratio de croissance de la Marge d'assurance nette.....	91
Tableau N°29: Le ratio de la marge bénéficiaire.....	91
Tableau N°30 : Le ratio de la rentabilité de la marge d'assurance nette.....	92
Tableau N°31: Le ratio de rentabilité d'exploitation.....	92
Tableau N°32: Le taux de la marge d'assurance nette.....	93
Tableau N°33: Le ratio de croissance du résultat financière.....	93
Tableau N°34: Le ratio de rentabilité des primes émises.....	94
Tableau N°35: Le ratio de rentabilité des primes acquises.....	94
Tableau N°36: Le taux de résultat financière par rapport aux produits.....	95
Tableau N°37: Le taux de résultat financière par rapport résultat ordinaire avant impôt	95

Liste des figures :

Figure	Titre	Page
Figure 01	Le concept d'efficacité, d'efficience et de performance	20
Figure 02	Les objectifs de mesure de la performance	23
Figure 03	Représentation du fonds de roulement positif	49
Figure 04	Représentation du besoin en fonds de roulement négative	50
Figure 05	Représentation du fonds de roulement (nul)	50
Figure 06	Représentation du besoin en fonds de roulement positive	51
Figure 07	Représentation du besoin en fonds de roulement négative	52
Figure 08	Représentation du besoin en fonds de roulement nul	52
Figure 09	Représentation de la Trésorerie positive	53
Figure N°10	Représentation de la trésorie négative	54
Figure N°11	Représentation de la trésorie nul	54

Liste de schémas :

Les types d'assurance	16
-----------------------------	----

Introduction

Générale

L'économie d'un pays découle de l'environnement dans lequel elle évolue à savoir, l'environnement sociopolitique et culturel, institutionnel et professionnel (concurrent), et technologique, marché du travail, marché des approvisionnements et des capitaux. Ainsi, l'entreprise constitue l'un des agents économiques les plus importants évoluant dans cet environnement à savoir les entreprises commerciales, industrielles, financières et économiques dont les entreprises d'assurance qui occupent une place importante dans l'économie nationale et l'économie mondiale et ce, en terme d'emploi, de chiffre d'affaire et d'investissements.

La particularité des entreprises d'assurance tient à la nature des produits qu'elles commercialisent : des contrats de protection financière contre la conséquence d'évènements futurs heureux ou malheureux (le plus souvent), ce qu'on appelle des « risques ». La notion fondamentale est celle de risque, un mot né avec l'assurance pour décrire l'objet du contrat passé entre l'assuré et l'assureur. La réalisation du risque est incertaine pour l'assuré. On dit encore aléatoire. L'assureur lui propose un contrat aux termes duquel, si le risque vient à se réaliser, les pertes subies seront compensées. L'opération d'assurance est tournée vers le futur incertain : l'assuré craint l'avenir en raison de l'incertitude qu'il présente. Il est prêt à payer un certain prix pour en être délivré. L'assureur lui promet une somme d'argent si le risque vient à se réaliser.

Face à un monde économique de plus en plus concurrentiel, l'entreprise est amenée à améliorer sa performance, qui est considérée comme : la recherche de la maximisation du rapport entre les résultats obtenus par l'entreprise et les moyens mis en œuvre ; et pour atteindre un objectif fixé nous allons faire une analyse objective sur la performance de l'entreprise en identifiant les indicateurs clés et tenir compte des outils nécessaires pour cette dernière.

Afin d'évaluer correctement le succès d'une organisation, nous devons déterminer les mesures qui comptent réellement et les classer par l'ordre d'importance. L'utilisation des mesures inappropriées risque de fournir une représentation incomplète ou inadaptée de l'entreprise.

En outre, la mesure de la performance prend une dimension essentielle au sein de toute organisation dont l'existence dépend de l'efficacité. Le concept est multidimensionnelle et il existe autant d'approches de la performance que de parties prenantes : performance économique, technique, humaine, ... Chacun le construit en fonction des objectifs qu'il assigne à l'organisation.

L'analyse financière recouvre les savoirs et les savoir-faire déployés pour exploiter l'information comptable et financière relative à une entreprise. Elle permet la compréhension de l'entreprise à travers

ses états financiers. C'est une méthode qui a pour objet de porter un jugement global sur le niveau de performance financière actuelle et future.

L'analyse financière va forger une opinion sur la performance et le risque de l'entreprise à travers de diverses informations concernant la performance, l'analyse financière constitue un ensemble des concepts, méthodes et instruments qui permettent de formuler une appréciation relative à la situation financière d'une entreprise, aux risques qui l'affectent, et à la qualité de ses performances.

Enfin, l'identification des paramètres et du potentiel de performance sont souvent une activité très décisive pour chaque dirigeant d'entreprise, puisque ils permettent de mieux planifier la politique stratégique.

Délimitation du sujet

Pour éviter de traiter un sujet de recherche vague, nous avons délimité notre sujet dans le domaine, dans le temps et dans l'espace.

- Dans le domaine, le sujet se limite à la mesure de la performance à travers l'analyse financière plus spécifiquement à l'analyse des états financiers, l'analyse par l'équilibre financiers et la méthode des ratios.
- Dans le temps, notre recherche porte sur une période de trois ans allant de 2015 à 2017.
- Dans l'espace, notre étude porte sur la SAA, Tizi-Ouzou.

A ce propos, notre travail porte sur la mesure de la performance financière d'une entreprise, en se focalisant sur l'analyse des états financiers (le bilan, le compte de résultat). Et l'analyse des différents outils (équilibre financier, les ratios), ce qui nous amène à poser notre question principale : « **Comment mesurer et gérer efficacement la performance financière d'une compagnie d'assurance cas SAA ?** »

Afin de mieux cerner ce thème, nous sommes amenés à poser les questions secondaires suivantes :

- Qu'est-ce que la performance financière d'une compagnie d'assurance et quelles sont ses indicateurs et ses instruments ?
- Quels sont les spécificités des états financiers des compagnies d'assurance ?
- Comment mesurer la performance financière au sein de la SAA ?

Les hypothèses :

Comme point de départ pour notre recherche et pour répondre à nos questions nous avons posé les hypothèses suivantes :

1- L'évaluation de la performance financière d'une entreprise est une tâche ~~indispensable~~, qui permettrait à cette dernière de bien mener sa gestion.

✓ Comme toute entreprise « SAA » cherche à améliorer sa performance globale afin d'assurer sa pérennité, pour se faire, elle doit disposer des indicateurs et les instruments qui lui permettent de contrôler d'une façon permanente.

✓ La SAA est une entreprise stratégique qui dispose des moyens financiers importants et d'une santé financière appréciable, qui aideront cette dernière à concrétiser ses plans de développement.

Objectif du mémoire :

Notre travail de recherche consiste à faire une étude théorique et empirique sur la mesure de la performance financière. Etant donné que l'objectif de notre travail vise à établir la performance financière de l'entreprise illustré par le cas de l'entreprise de SAA Tizi-Ouzou.

Choix de sujet :

La mesure de la performance financière représente un intérêt plus important pour l'entreprise, car elle est l'un des indicateurs utilisés pour mesurer la réussite de l'entreprise et elle permet d'apprécier les résultats d'intégration des objectifs organisationnels. Elle est aussi destinée à associer des actions positives ou négatives à ce comportement responsable des membres de l'entreprise ».

Ils permettent d'évaluer la situation financière d'une entreprise, d'en apprécier l'évolution d'une année sur l'autre.

Méthodologie de recherche :

Afin de mener à bien cette étude et répondre aux questions évoquées précédemment, nous avons adopté la démarche méthodologique suivante :

Pour les aspects théoriques nous avons procédé à la recherche bibliographique (consultation des ouvrages, document officiels, mémoires).

Concernant le cadre d'analyse nous avons utilisé des documents comptables recueillis auprès de SAA et son rapport d'activités.

Plan de travail :

Cet arsenal méthodologique nous à amener à répartir notre travail en trois chapitres :

Le premier chapitre sera consacré sur le cadre théorique et conceptuel de la mesure de la performance financière qui est composée sur les notions de base de l'assurance, les concepts de la performance financière, les instruments de la mesure de la performance financière.

Le deuxième chapitre est consacré pour l'analyse financière comme outils de la mesure de la performance financière, qu'est subdivisé en trois sections qui sont : les concepts fondamentaux de l'analyse financière, spécificités des états financière des compagnies d'assurance, et enfin les outils de la mesure de la performance financière.

Enfin nous terminons ce travail par un cas pratique dans lequel nous étudions la performance financière par l'analyse financierou sien d'une compagnie d'assurance « SAATizi-Ouzou ».

Chapitre 1 :

Le cadre théorique et conceptuel de la mesure de la performance financière.

Introduction :

Le risque et le besoin de sécurité imprègnent la vie moderne, le recours à l'assurance est devenu nécessaire, voire obligatoire pour exercer la plupart des activités de la vie courante ou professionnelle. La compagnie d'assurance mesure chaque fin d'année sa performance financière, et évaluer et vérifier est ce que elle est performante ou non, la performance est la capacité d'atteindre des objectifs préalablement fixés, exprimés en terme d'efficacité de processus, de qualité de service ou d'efficience de la gestion.

Dans ce chapitre, nous allons mettre en évidence, tout d'abord, la notion sur l'assurance, puis les concepts de la performance à travers la présentation de ses différents définitions et indicateurs ensuite, nous focalisons sur la performance financière et ses instruments.

Section1 : les notions de base de l'assurance :

L'assurance est une activité importante dans l'économie nationale de par ses vertus de protection financière octroyée aux personnes physiques et morales contre les risques ou les aléas qu'elles encourent. Le but de cette section est de donner des repères historiques ayant marqué la naissance et l'évolution de l'assurance, et ses différentes définitions, en suite ses bases technique.

1-1 L'évolution historique et définitions des assurances :

Le besoin de sécurité (donc de l'assurance) est lié à la précarité des conditions de la vie humaine, son expression à évolué avec le contexte économique, social, culturel et philosophique des siècles passés. Dans ce qui suit nous allons présenter la genèse et l'évolution des assurances.

Genèse del'assurance:

L'assurance en tant que « secours mutuelle » ou « recherche de protection » existait dès la plus haute antiquité, sous forme de caisse de solidarité, ce que l'on a coutume de faire remonter à son premier exemple connu : le fond de solidarité des tailleurs de pierres de la Basse .Egypte en 1400 avant J.C, cette forme d'assurance connaît un important développement au moyen âge, dans le cadre des communautés d'artisans et de marchands (corporation, confréries,...)¹.

Les pratiques de solidarité qui existaient dans l'antiquité et au moyen âge, n'étaient pas des assurances au sens strict puisque ces mutuelles n'exigeaient pas un effort de prévoyance, par contre les dédommagements versés se faisaient plus avec un esprit de charité que d'une logique indemnitaire, dans le souci d'une meilleure protection suite à la multiplication et à la diversification des risques que confronte l'être humain ; les fonds de solidarité de moyen Age ont laissé place à l'apparition des grandes formes d'assurance qui ont évolué selon le processus suivant :

1-1-1 Les grandes étapes de l'histoire des assurances :

L'histoire de l'assurance est marquée par l'apparition des trois grandes formes d'assurances suivantes :

1-1-1-1 L'assurance maritime :

L'essor des échanges commerciaux par voie maritime entre pays s'accompagnent de multitude risques freinant son développement. Afin d'en palier, les marchands faisaient appelle au banquier pour financer

¹ Dominique Henriet, Jean-Charles Rochet : « *microéconomie de l'assurance* », édition, economica, 1991, p18.

leur expéditions maritimes qui coutaient souvent très cher. Si le bateau faisait naufrage, les marchands n'avaient rien à rembourser aux banques ; par contre, s'il arrivait à bon port le banquier était remboursé et pouvait recevoir une compensation financière très élevée. Ce type de prêt adapté au commerce maritime pratiqué par les grecs et les romains est appelé « le prêt à la grosse aventure » ou « contrat d'emprunt ».

Repris à partir de XII^{ème} siècle ; le prêt à la grosse aventure connaît plusieurs abus au niveau de taux d'intérêt qui encouragent le pape Grégoire IX à interdire le prêt usuraire en 1234².

Dès lors, il fallait trouver un système permettant au prêteur d'être certain de remboursement de son prêt : des banquiers ou d'autres commerçants acceptèrent de garantir la valeur du navire et de ses marchandises, en échange d'une somme d'argent fournie auparavant. L'assurance maritime était née et continuera à se développer dans les ports de la méditerranée puis l'atlantique.

Le plus ancien contrat d'assurance dont nous avons la trace, a été souscrit à Gênes en 1347³ et c'est également à Gênes que fut fondée la première société d'assurance maritime en 1424⁴ L'ordonnance de Barcelone en 1435⁵ est considéré comme le premier moment de législatif de l'assurance car elle consiste le premier intervenant de l'Etat sur le marché des assurances, et de réglementant les clauses de l'assurance maritime.

A partir du XII^{ème} siècle, la profession s'est organisée et des législations sont apparues dans différentes villes. Le développement est moins rapide en France que dans d'autre pays, en raison de blocages principalement religieux. Il faut donc attendre 1681⁶ et Colbert pour que l'activité d'assurance maritime soit légiférée.

A partir de cet événement, de véritables innovations en matières d'assurances apparaissent notamment sous formes de grande compagnies d'assurances disposant de capitaux importants, leurs permettant de faire face aux risques encourus de la négociation maritime.

1-1-1-2 Les assurances incendies :

Ce n'est qu'à la fin du XVII^{ème} siècle plus précisément en 1666 qu'on voit apparaître l'assurance incendie grâce au célèbre incendie qui détruisit 13000 maisons et 100 églises, répartie sur 175 hectares, dans un quartier de 400 rues à Londres, a suscité la création des premières compagnies d'assurances

² Jeans Bigot, Jean-Louis bellando , : « *Traité de droit des assurances* », Delta, 1996, p8.

³ Dominique.H, Jean-Charles.R, Op.cit, p.19.

⁴ Jeans. B, Jean-Louis. B, Mickaël. H, jacques. M, Gibbert. P, Op.cit, p.9.

⁵ Idem, p10.

⁶ Dominique. H, Jean-Charles. R, Op.cit.p19.

contre l'incendie⁷. En France, au début de XVIII^{ème} siècle, les « bureaux des incendie » ne sont encore que des caisses de recours, mais les premières sociétés d'assurance contre l'incendie furent créées à Paris à partir de 1750 : « la chambre générale d'assurance » en 1754, la « compagnie royale d'assurances » en 1787. Ce n'est qu'en 1906, qu'un contrat contre l'incendie a été proposé aux tenanciers du comté d'Oldenburg (Allemagne)⁸.

1-1-1-3 Assurance vie :

Si l'assurance maritime est la première forme d'assurance, d'autres types d'assurance sont apparues par la suite, est notamment l'assurance vie, sous sa forme primitive, elle considère les esclaves comme de la marchandise, ces derniers faisant objet d'une assurance au même titre que les autres marchandises.

L'origine des assurances de personne remonte au XV^{ème} siècle sous forme de contrat sur la vie de l'épouse ou des parents garantissant le chef de famille à l'égard des pertes que le décès éventuel de l'une ou des autres aurait pu entraîner.

Le financier italien Lorenzo Tonti crée en 1653, une forme de contrat d'assurance avec un mode opératoire proche de l'assurance vie, qui est les tontines, qui consistent en la création d'un groupement d'adhérents constitué pour une durée déterminée, fixé à quinze ans le plus souvent. Les cotisations des adhérents sont capitalisées et au terme de la durée prévue, le produit des placements est repartie entre les seuls survivants, pari sur le hasard, mais la capitalisation des cotisations des adhérents ouvre le voie de l'assurance sur la vie⁹.

C'est au XVIII^{ème} siècle en 1787, que la « compagnie royale d'assurance » de la Barthe est autorisée, par Edit Royal, à pratiquer l'assurance sur la vie¹⁰.

Les tontines¹¹ ont inspiré son doute les assurances vie telle qu'elles sont connu actuellement.

Elle fut interdite jusqu'au 19^{ème} siècle, étant considéré comme immorale car elle spéculait sur la vie humaine en lui attribuant un prix.

1-1-2 Définitions de l'assurance :

L'assurance peut envisagée plusieurs définitions :

1-1-2-1 Définition générale:

Une réunion de personnes qui, craignant l'arrivée d'un événement dommageable pour elles, se cotisent

⁷Idem, p19.

⁸Idem, p19.

⁹ Dominique Henriot, Jean-Charles Rochet : « *microéconomie de l'assurance* », édition, economica, 1991, p18.

¹⁰ Jeans Bigot, Jean-Louis bellando. *Op.cit*, p19.

¹¹ Le mot « tontine » signifie un système de rente viagère qui résulte de la mise en commun d'un capital.

pour permettre à ceux qui seront frappés par cet événement, de faire face à ses conséquences.¹²

1-1-2-2 Définition juridique :

L'article 2 de l'ordonnance n°95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances définit l'assurance en référence à l'article 619 du code civil en Algérie comme suit : « L'assurance est un contrat par lequel l'assureur s'oblige, moyennant des primes ou autres versements pécuniaires, à fournir à l'assuré ou au tiers bénéficiaire au profit duquel l'assurance est souscrite, une somme d'argent, une rente ou une autre prestation pécuniaire, en cas de réalisation du risque prévu au contrat. »

Toute opération d'assurance donne lieu à un contrat qui lie une société ou compagnie d'assurance dénommée l'assureur, à une personne qui est l'assuré ou souscripteur dans ce contrat, il précisé que, moyennant le paiement d'une rémunération appelée prime d'assurance ou, plus brièvement prime, le souscripteur, ou un tiers désigné par lui, recevrades prestations ou des indemnités en cas de réalisation d'un événement redouté appelé sinistre (accident, vol, maladie, décès, etc.), à condition que cet événement se produise durant la période de validité du contrat.¹³ Cette définition et la plus pertinent par apport aux autres définitions.

1-1-2-3 Définition technique:

Selon M. Joseph Hémard : « l'assurance est une opération par laquelle une partie, l'assuré, se fait permettre, moyennant une rémunération (la prime), pour lui ou pour un tiers, en cas de réalisation d'un risque, une présentation par une autre partie, l'assurance qui, prenant en charge un ensemble de risques, les compense conformément aux lois de la statistique».¹⁴

1-1-2-4 Définition économique:

L'assurance est un moyen de couvrir les conséquences financières des risques qui ne peuvent être éliminés par les mesures de prévention. Comme les autres mesures de prévention, l'assurance a un coût proportionnel au montant des garanties prévues et qui se trouve donc nécessairement inclus dans celui des produits ou prestations vendues ou fournies par l'assuré.¹⁵

1-2 Les bases techniques de l'assurance :

Pour bien cerner et comprendre l'opération d'assurance, il est utile de définir ses éléments et acteurs

¹² Couibault.F, Eliashberg.C, Latrasse.M : « *Les grands principes de l'assurance* », 5^{ème} édition, l'argus, paris, 2002, p 43.

¹³ CHRISTIAN Hess : « méthodes actuarielles de l'assurance vie », édition, Economica, 2000, p 10.

¹⁴ François Couilbault, Constant Eliashberg, « les grands principes de l'assurance », 10^{ème} édition, largus, paris, 2011, p. 57.

¹⁵ Idem.

constitutifs.

1-2-1 Les acteurs d'une opération d'assurance : cinq éléments découlent d'une opération d'assurance :

1-2-1-1 L'assuré:

Constitue la personne laquelle repose le risque, c'est-à-dire celle dont les biens, les actes, la vie sont garanties contre les différents risques moyennant le versement d'une certaine somme (prime ou cotisation)¹⁶.

1-2-1-2 Le souscripteur:

Est la personne physique (par exemple le chef de la famille pour le compte de ses enfants, le transporteur pour le compte de ses clients, le maître de l'ouvrage pour le compte des entreprises intervenants sur un chantier ...) ou morale (la banque pour le compte de ses emprunteurs, l'entreprise pour le compte de ses salariés, une société pour le compte de ses filiales ...) qui contracte avec l'assureur en lui payant la prime.

1-2-1-3 Le bénéficiaire:

Est une personne physique ou morale qui recevra les prestations promises par l'assureur en cas de la réalisation du risque prévu au contrat d'assurance.

1-2-1-4 Le tiers:

Toute personne étrangère au contrat mais peut revendiquer le bénéfice (comme les bénéficiaires d'une assurance décès, les victimes en assurance de responsabilité ...).

1-2-1-5 L'assureur:

Est celui qui est contraint de payer l'indemnité prévue en cas de la réalisation du risque assuré, il est généralement une société commerciale ou une mutuelle.

L'assureur doit être présent avant, pendant et après la souscription du contrat :

- avant la réalisation du contrat : il doit concevoir des produits correspondant aux besoins, informer et conseiller utilement les éventuels clients.
- Lorsque le contrat est souscrit : il doit veiller à la confection de la police d'assurance dans les meilleurs délais et selon les normes convenues.

¹⁶ L'assuré n'est pas obligatoirement le souscripteur du contrat ni le bénéficiaire, ni celui qui paye la prime.

-Une fois garantie acquise : il doit non seulement régler les sinistres, mais encore répandre aux questions des assurés, fournir des attestations, surveiller l'évolution des garanties, proposer des modifications¹⁷

1-2-2 Les éléments d'une opération d'assurance :

On distingue quatre éléments d'une opération d'assurance¹⁸:

1-2-2-1 Le risque:

Le mot risque en assurances recouvre plusieurs notions :

-Il désigne l'objet assuré : tel bâtiment et qualifié de risque assuré.

-Il est utilisé en matière de tarification : en part de risque industriel, de risque de particulier, de risque automobile, etc.

-Il correspond à événement assuré.

Tous les événements ne sont pas assurables, en effet, seul les événements revêtant trois caractéristiques de risque assurable.

1^{ère} caractère : l'événement doit être futur (le risque ne doit pas être déjà réalisé).

2^{ème} caractère : il doit y avoir incertitude, on parle d'événement aléatoire c'est-à-dire qui dépend du hasard.

3^{ème} caractère : l'arrivée de l'événement ne doit pas dépendre exclusivement de la volonté de l'assuré.

1-2-2-2 La prime ou cotisation :

C'est le prix de l'assurance : somme payée par l'assuré en contre partie des garanties accordées par l'assureur. Les deux termes ont la même signification sauf que les sociétés par action ont adopté le mot prime alors que dans les mutuelles on lui a préféré cotisation. L'échéance : est la date à laquelle il faut payer la cotisation d'assurance (cotisation annuelle semestrielle ou trimestrielle).

Les éléments qui interviennent en principe dans le calcul de primes sont :

- La valeur du bien à garantir, le montant de du capital assuré ou le coût moyen des sinistres.
- La probabilité de survenance ou la fréquence, des sinistres sur un laps de temps déterminé.

1-2-2-3 La prestation de l'assureur:

L'engagement pris par l'assureur en cas de réalisation du risque consiste à verser une prestation. Il s'agit, d'une manière générale, d'argent destinée :

¹⁷ François Couilbault, Constant Eliashberg, Michel Latrasse : « *les grands principes de l'assurance* », L'argus, 2002

¹⁸ François Couilbault, Constant Eliashberg. Op cit. p. 59.

- soit au souscripteur et assuré, par exemple en assurances incendie
- soit à un tiers, par exemple en assurances de responsabilité
- soit au bénéficiaire, par exemple en assurances vie (en cas de décès)

En pratique, il convient de distinguer deux sortes de prestations :

- ❖ des indemnités qui sont déterminées après la survenance de sinistre, en fonction de son importance (par exemple ; incendie d'un bâtiment).
- ❖ des prestations forfaitaires qui sont déterminées à la souscription de contrat, avant la survenance de sinistre (par exemple : assurance vie).

1-2-2-4 La compensation au sein de la mutualité :

Chaque souscripteur verse sa cotisation sans avoir si c'est lui ou un autre qui en bénéficiera, mais conscient du fait que c'est grâce à ses versements et à ceux des autres souscripteurs que l'assureur pourra indemniser ceux qui auront été sinistrés.

L'ensemble des personnes assurées contre un même risque et qui cotisent mutuellement pour faire face à ses conséquences, constitue une mutualité.

L'assurance est donc l'organisation de la solidarité entre les gens assurés contre la survenance de même événement.

L'assurance effectue une compensation de la solidarité entre les assurés sinistrés et ceux n'ayant pas subi de sinistres.

1-2-3 Les types d'assurance :

On distingue deux grandes catégories d'assurance, **qui sont** les assurances de dommages et les assurances de **personnes**.

1-2-3-1 Les assurances de dommages : elles se divisent en deux catégories.

1-2-3-1-1 les assurances de biens :

Cette assurance est basée sur le principe indemnitaire selon lequel l'assurance ne doit pas être une source d'enrichissement en d'autres termes l'assurance doit remettre le bien de l'assuré dans sa situation avant sinistre. Elle donne à l'assuré en cas de sinistre survenance du risque prévu dans le contrat le droit à une indemnité qui ne peut dépasser le montant de la valeur de remplacement du bien assuré au moment du sinistre ¹⁹.

De ce principe indemnitaire découle deux règles importantes :

- ✓ application de la règle proportionnelle : Dans ce cas si la valeur du bien assuré excédait au jour

¹⁹ L'article n°30 de l'ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances.

du sinistre la somme garantie, l'assuré doit supporter la totalité de l'excédent en cas de sinistre total, et une part proportionnelle en cas de sinistrepartial²⁰.

- ✓ tout assuré ne peut souscrire qu'une seule assurance de même nature pour un même risque, si plusieurs assurances sont contractées la plus favorable reste la seulevalable²¹.

1-2-3-1-2 les assurances de responsabilité :

La responsabilité civile est l'obligation de réparer le dommage causé à autrui,

Cette assurance couvre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile de l'assuré en raison des dommages causés à des tiers.

Exemple : La responsabilité civile du conducteur automobile.

Assurance responsabilité civile produits qui couvre les producteurs contre les dommages que peuvent causer leurs produits aux consommateurs. On distingue :

- La responsabilité civile délictuelle (naît d'un fait dommageable volontaire avec ou sans intention de nuire) et quasi délictuelle (résulte d'une imprudence ou d'unenégligence).
- La responsabilité civile contractuelle (découlant de l'inexécution d'un contrat).

1-2-3-2 les assurances de personnes :

L'assurance de personne est une convention de prévoyance entre l'assuré, et l'assureur, et par laquelle l'assureur s'oblige à verser au souscripteur ou bénéficiaire désigné une somme déterminée sous forme de capital ou une rente en cas de réalisation de l'événement prévu aucontrat²².

L'assurance de personne peut revêtir : une forme individuelle ou collective.

Les risques couverts par les assurances de personnes sont suivant ²³ :

- 1-Les risques liés à la durée de la vie humaine (assurance vie, assurance décès, assurance mixte).
- 2-Décès accidentel;
- 3-L'incapacité permanente partielle ou totale (IPP);
- 4-L'incapacité temporaire de travail(ITT)
- 5-Remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques ouchirurgicaux.

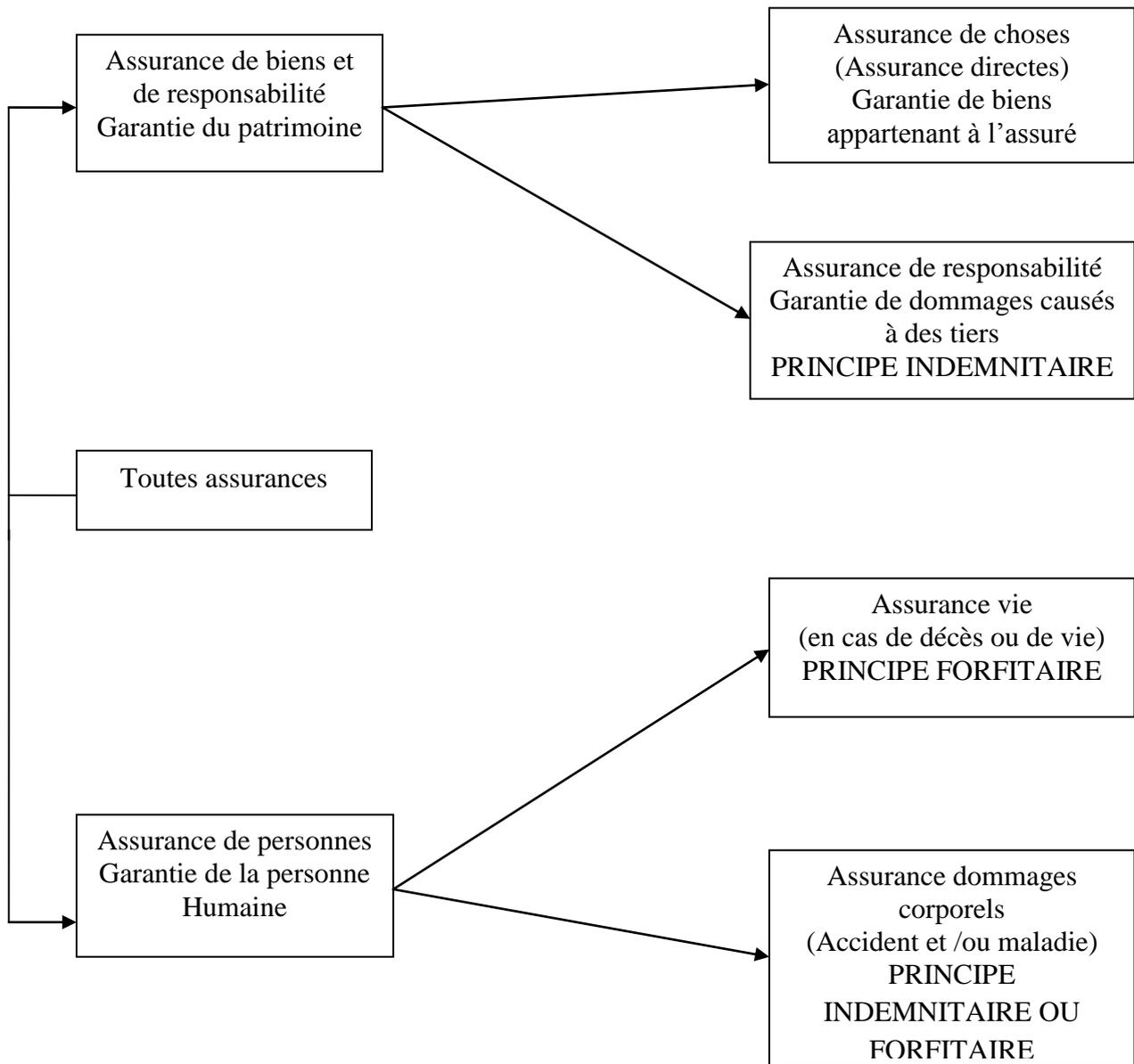
²⁰ L'article n°32 de l'ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995 relative auxassurances.

²¹ L'article n°33 de l'ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995 relative auxassurances.

²² L'article n°60 de l'ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995 relative auxassurances.

²³ L'article n°63 de l'ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995 relative auxassurances.

Schéma 01: Les types d'assurances.



Source : F. Couilbault, C. Eliasheberg, « les grands principes de l'assurance », édition L'ARGUS, 10^{ème} édition, 2011, p.75.

1-2-4 La division du risque :

Lorsque le risque à assurer s'avère très important, dont le coût en cas de sinistre, ne pourrait être compensé par les primes encaissées, l'assureur procède à sa division.

Pour ce faire, les compagnies d'assurance font recours à deux techniques de division (ou de répartition) du risque : la coassurance et la réassurance. Ces deux techniques sont indispensables et peuvent être mises en œuvre en même temps.

1-2-4-1 La coassurance :

La coassurance consiste en un partage proportionnel d'un même risque entre plusieurs acteurs. Chacun accepte un certain pourcentage du risque, reçoit en échange ce même pourcentage de la prime, et en cas

de sinistre, sera tenu au paiement de la même proportion des prestations dues. La gestion et l'exécution du contrat d'assurance sont confiées à l'un des assureurs appelé apériteur et dûment mandaté par les autres assureurs participants à la couverture durisque.²⁴

1-2-4-2 La réassurance :

La réassurance est une opération par laquelle une société d'assurance (la cédante) s'assure elle-même auprès d'une autre société (le réassureur ou le cessionnaire) pour tout ou une partie des risques qu'elle a pris en charge. Il s'agit bien dans ce cas de « l'assurance de l'assurance » ou « une assurance au second degré ». En matière de réassurance, l'assureur reste le seul responsable vis-à-vis del'assuré.²⁵

1-2-5 Le contratd'assurance :

L'étude du contrat d'assurance à travers les différentes dispositions de l'ordonnance n° 95-07, en va le définir juridiquement et définir les caractères généraux qui constituent une opération d'assurance.

1-2-5-1 Définition de contrat d'assurance :

Un contrat est un accord de volonté entre plusieurs personnes, lesquels s'engagent à exécuter une prestation.

En matière d'assurance, le contrat d'assurance est un accord passé entre un assureur et un assuré pour la garantie d'un risque : l'assureur accepte de couvrir le risque, le souscripteur s'engage à payer la prime ou cotisation convenue. Le contrat d'assurance est le lien juridique qui oblige l'assureur à garantir le risque, le souscripteur à en payer la prime.²⁶

1-2-5-2 Les caractères généraux du contrat d'assurance :

Le contrat d'assurance comprend les caractères suivants²⁷ :

1-2-5-2-1 Caractère consensuel :

Le contrat d'assurance est à caractère consensuel car il est réputé conclu dès le moment où intervient l'accord des parties.

Cela signifie que l'existence du contrat d'assurance n'est pas liée à l'accomplissement de formalités. A titre d'illustration, observons que l'assureur peut être tenu de régler un sinistre à la suite d'un accord verbal avec l'assuré (sous réserve des problèmes de preuve que cela peut poser).

1-2-5-2-2 Caractère synallagmatique :

Le contrat d'assurance est synallagmatique car il comporte des engagements réciproques des deux

²⁴ L'article n°3 de l'ordonnance n°95-07du 25 janvier 1995 relative auxassurances.

²⁵ L'article n°4del'ordonnancen°95-07du25janvier1995relativeauxassurances.

²⁶ François COUILBAULT, Constant ELIASHBERG, Les grands principes de l'assurance, 10^{ème} édition, l'Argus de l'assurance, Paris, 2011, p.89.

²⁷Idem.p. 90.

parties. L'engagement de l'assureur est lié à celui du souscripteur, et inversement.

1-2-5-2-3 Caractère aléatoire :

Le caractère aléatoire du contrat d'assurance s'oppose à ce qu'un assureur prenne en charge un sinistre que l'assuré savait déjà réalisé au moment de la souscription du contrat : notion de passé inconnu.

1-2-5-2-4 Contrat de bonne foi :

La bonne foi est fondamentale en assurance. Cela signifie que l'assureur s'en remet entièrement à la loyauté de l'assuré : il se réfère à ses déclarations sans être obligé, d'une manière générale, de vérifier tous les éléments déclarés.

Concrètement, la bonne foi du souscripteur est toujours présumée. Il appartient à l'assureur de prouver le contraire (ce qui est très difficile). Dans le doute, l'assuré sera réputé de bonne foi.

Section 2 : le concept de la performance :

La performance est une notion polysémique donc il y a lieu de la définir et de présenter les éléments qui la déterminent.

2-1 La notion de la performance :

2-1-1 Historique et définitions de la performance :

L'origine du mot performance remonte au milieu du 19^{ème} siècle dans la langue française. A cette époque, il désignait à la fois les résultats obtenus par un cheval de course et le succès remporté dans une course. Puis, il désigna les résultats et l'exploit sportif d'un athlète. Son sens évolua et au cours du 20^{ème} siècle, il indiquait de manière chiffrée les possibilités d'une machine et désignait par extension un rendement exceptionnel. Ainsi, la performance dans sa définition française est le résultat d'une action, voir le succès ou l'exploit.

Selon BOURGUIGNON contrairement à son sens français, la performance en anglais « contient à la fois l'action, son résultat et éventuellement son exceptionnel succès »²⁸

En effet, Pour expliquer la performance, nous retiendrons la définition de BOURGUIGNON car elle regroupe les trois sens recensés ci-dessus à savoir (l'action, le résultat et le succès) et lui reconnaît explicitement son caractère polysémique. Ainsi, la performance peut se définir :

« Comme la réalisation des objectifs organisationnels, quelles que soient la nature et la variété de ces objectifs. Cette réalisation peut se comprendre au sens strict (résultat,

²⁸ BOURGUIGNON.A, « *Peut-on définir la performance ?* », revue française de comptabilité, 1995, P62.

aboutissement) ou au sens large du processus qui mène au résultat (action)...».²⁹

Selon KHEMKHEM la performance « est un accomplissement d'un travail, d'un acte, d'une œuvre ou d'un exploitetlamanièreaveclaquelleunorganismeatteintlesobjectifsqui lui étaient désignés»³⁰

Ainsi, cette performance par rapport à l'auteur s'analyse selon deux critères :

- L'efficacité : qui définit dans quelle mesure l'objectif est atteint, quel que soit les moyens mis en œuvre ;
- Laproductivité:quicomparelesrésultatsobtenusauxmoyensmisenexergue.

Par ailleurs, selon LEBAS³¹ la performance se désigne et s'identifie par un ensemble de caractères communs qui sont liés à la :

- Réalisation d'une activité dans un but déterminé ;
- Réalisation d'un résultat;
- Comparaison d'un résultat par rapport à une référence interne ou externe;
- Aptitude à réaliser ou à accomplir un résultat (potentiel de réalisation)
- Application des concepts de progrès continus dans un but de compétition;
- Mesure par un chiffre ou une expression communicable.

Pour cet auteur, la performance n'existe que si on peut la mesurer et cette mesure ne peut en aucun cas limiter la connaissance d'un résultat. Alors, nous évaluons les résultats atteints en les comparant aux résultats souhaités.

2-1-2 Les principaux critères de la performance :

Le concept de performance fait référence, non seulement à un jugement sur un résultat, mais également à la façon dont ce résultat est atteint, compte tenu des conditions et des objectifs de réalisation .Il recouvre alors deux aspects distincts, en l'occurrence, l'efficacité et l'efficience.

2-1-2-1 L'efficacité :

Est le rapport entre le résultat atteint par un système et les objectifs visés. De ce fait plus les résultats seront proches des objectifs visés plus le système sera efficace. On s'exprimera donc le degré d'efficacité pour caractériser les performances d'un système »³²

D'une manière plus brève nous pouvons résumer l'efficacité dans la formule suivante :

²⁹ BOURGUIGNON.A, « Peut-on définir la performance ? », revue française de comptabilité, 2000, p934.

³⁰ KHEMKHEM.A, « la dynamique de contrôle de gestion », Dunod, 1976

³¹ LEBAS : « oui, il faut définir la performance », revue française de comptabilité, 1995, p62.

³² BOISLANDELLE,(H.M):«gestiondesressourceshumainedanslaPME»,EditionECONOMICA,Paris,1998, P139.

Efficacité = Résultat atteints/ Objectifs visés

2-1-2-2 l'efficience :

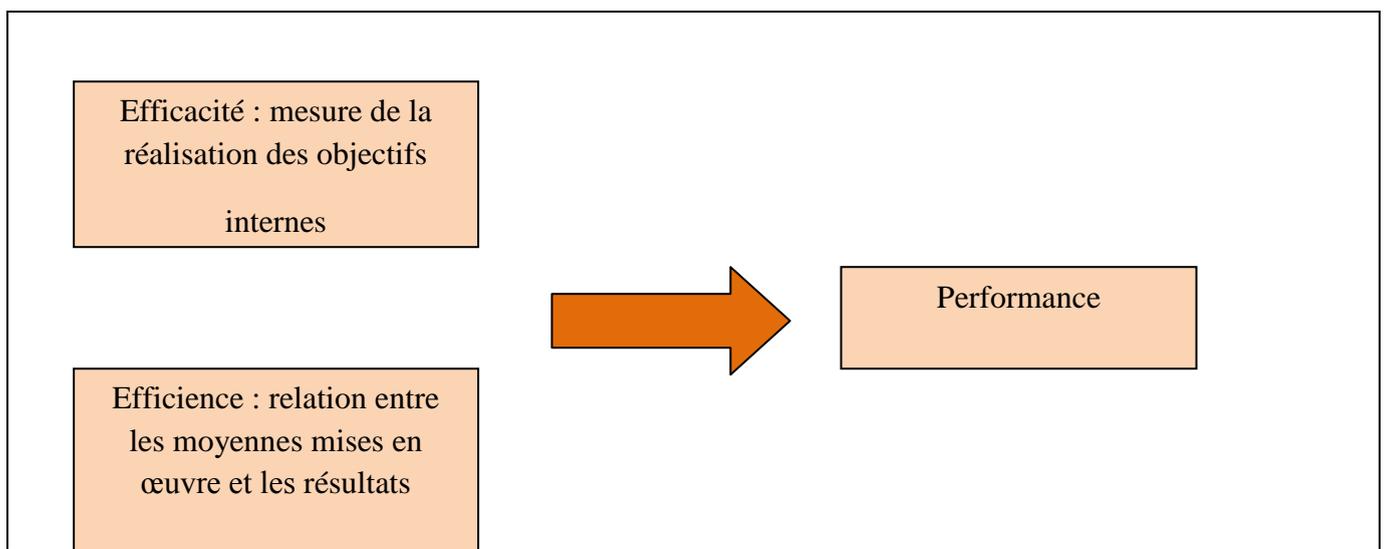
L'efficience, quant à elle, « maximise la quantité obtenue à partir d'une quantité donnée de ressource ou minimise la quantité de ressources consommées pour une production donnée» .nous entendons alors par efficience, la mesure d'absence de gaspillage dans l'emploi de ressources (humaines, technique, financières et autres) tout en étant efficace.

« C'est le rapport entre l'effort et /es moyens totaux déployés dans une activité d'une part, et l'utilité réelle que les gens en tirent sous forme de valeur d'usage d'autre part »³³

Donc nous pouvons résumer l'efficience dans la formule suivante :

Efficience = Résultats atteints / Moyens mis en œuvre

Figure N°1 : Le concept d'efficacité, d'efficience et de performance



³³ GRANSTED, (I): Op.cit .P 33.

Source : BESCOS P.L ET AL, « *contrôle de gestion et management* », Montchrestien, 4^{ème} édition, paris, 1997, p42.

2-2 La mesure de la performance

Pour définir la performance, cette dernière est associée à quatre principes fondamentaux (Marion et al.)³⁴ à savoir :

2-2-1 Les principes fondamentaux de performance :

- **L'efficacité:** qui traduit l'aptitude de l'entreprise à atteindre ses objectifs, en rapportant les résultats aux objectifs.
- **L'efficience:** qui met en relation les résultats et les moyens, en rapportant un indicateur de résultat à un indicateur de mesure des capitaux employés.

➤ **L'économie :**

Par l'économie, on entend les conditions dans lesquelles on acquiert des ressources humaines et matérielles. Pour qu'une opération soit économique, l'acquisition des ressources doit être faite d'une qualité acceptable et au coût le plus bas possible.

On peut ajouter que la performance oblige à une vision globale interdépendante de tous les paramètres internes et externes, quantitatifs et qualitatifs, techniques et humains, physiques et financiers de la gestion. Le gestionnaire doit donc rechercher la performance globale, qui intègre plusieurs niveaux d'évaluation:

- Pour la production, c'est l'amélioration permanente de la productivité, donc un rendement physique, associé à un niveau élevé de qualité;
- Pour la vente, c'est la compétitivité sur le marché;
- Pour la finance, C'est la rentabilité qui peut être définie de plusieurs manières.

➤ **La pertinence :**

C'est qui met en relation les objectifs ou les moyens avec les contraintes de l'environnement. La pertinence permet d'évaluer la performance dans le domaine stratégique, c'est-à-dire l'avantage concurrentiel à partir d'une appréciation entre l'adéquation des éléments de l'offre (création de valeur) et les attentes du marché.

Ainsi, lorsque la performance est entendue comme le résultat d'une action (évaluation ex post des

³⁴ MARION A, et AL, diagnostic de la performance d'entreprise, concepts et méthode, Dunod 2012.

résultats obtenus –bouquin).³⁵

Lorsquelaperformancereposesuruneappréciationdesprocessusmisencœuvrec'est-à-dire les différents modes d'obtention du résultat,³⁶son évaluation requiert d'intégrer dans l'analyse les conditions d'obtention durésultat.

Enfin, lorsque la performance traduit un succès d'une action (BOURGUIGNON)³⁷elle apparait comme une construction sociale. Ici, la performance devient une notion contingente appelée à savoir une signification variable au gré des attentes des parties prenantes.

La Performance peut être définie par cette formule :

La Performance = Efficacité+ Efficiente+ Economie+Pertinence

2-2-2Les objectifs de la mesure de laperformance :

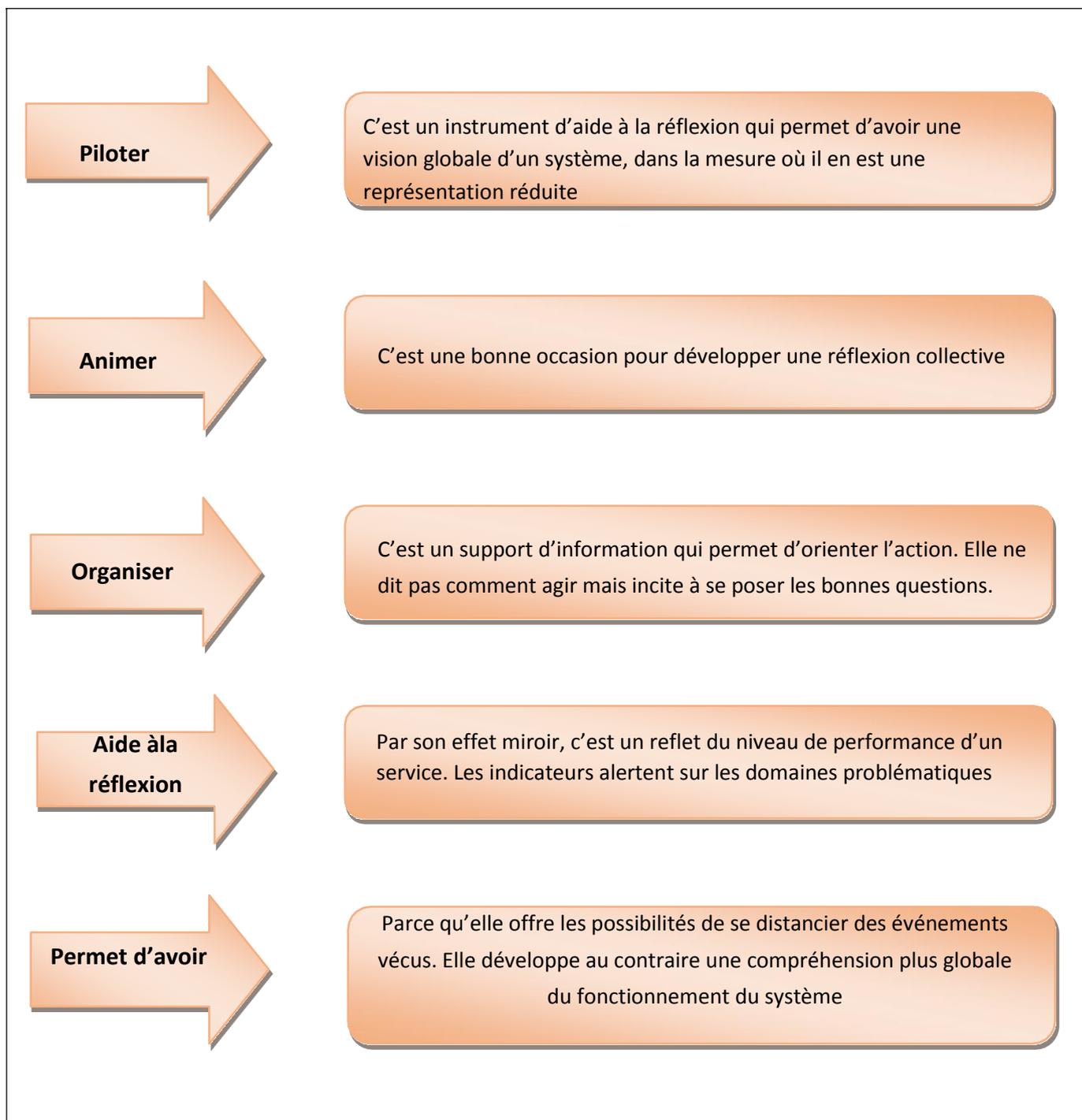
La mesure de la performance joue un rôle majeur dans le contrôle. Elle vise en effet une multitude d'objectifs et de buts. La mesure de performance doit permettre de :

³⁵ BOUQUIN H, *le contrôle de gestion*, presses universitaires de France, collection gestion ,6^{ème}édition, paris, 2004, p508.

³⁶ BAIRD. *Managing performance*, johonwilley, 1986 ».

³⁷BOURGUIGNON. A, op.cit, p61-66

Figure N°2: Les objectifs de mesure de la performance :



Source : KANIT AbdGafour : élaboration d'un tableau de bord prospectif, magistère, université de Batna, 2002, p56.

2-2-3 Les typologies de la performance :

La performance tend à être abordée dans une logique plus globale que la seule appréciation de la rentabilité pour l'entreprise. La performance de l'entreprise résulte aussi de son intégration dans un milieu où il est important de comprendre et de maîtriser les règles du jeu. Cependant, (LEDRUC) ³⁸ à distinguer trois types de performances :

2-2-3-1 La performance organisationnelle:

Elle concerne la manière dont l'entreprise est organisée pour atteindre ses objectifs, et la façon dont elle parvient à les atteindre. Il existe quatre facteurs de l'efficacité organisationnelle, à savoir:

- Le respect de la structure formelle ;
- Les relations entre les composants de l'organisation;
- La qualité de la circulation de l'information;
- La flexibilité de la structure.

Dans cette conception, la performance de l'entreprise résulte de la valeur de son organisation. Cette dernière est déterminante et c'est elle qui impose ses exigences au système social.

2-2-3-2 La performance stratégique et la performance concurrentielle :

Toute stratégie n'est évaluable que par rapport à l'objectif dont s'est assigné implicitement ou explicitement la direction ou le groupe des actionnaires. Ainsi, on ne pourra parler de performance stratégique que si au paravent des objectifs ont été clairement définis par rapport aux concurrents **répandre**

L'approche de la performance par la stratégie a commencé à se répandre lorsque des entreprises ont observé un certain nombre d'échecs du modèle taylorien. Par conséquent, ces entreprises ont commencé à mettre l'accent sur la qualité de la stratégie axée sur la compréhension de leur environnement concurrentiel. La performance stratégique est alors celle de maintenir une « distance » avec les concurrents à travers la logique de développement à long terme. Ce qui leur permettra d'être plus compétitives sur le marché.

2-2-3-3 La performance humaine :

Il est de plus en plus reconnu que l'entreprise n'est pas durablement performante financièrement si, elle n'est pas performante humainement et socialement. Les questions liées aux compétences, à la

³⁸ LEDRUC, M « capital-compétence dans l'entreprise », édition ESF, paris, 2007.

capacité d'initiative, à l'autonomie, à l'adhésion des salariés, à la réalisation des objectifs, voir aux projets et donc à la culture de l'entreprise, constituent des éléments déterminants.

2-3 La performance financière :

La performance financière est utilisée en premier par mesurer sa propre performance, elle a représenté durant longtemps le seul indicateur de la santé financière de l'entreprise

2-3-1 La notion de la performance financière :

Toute entreprise visant à améliorer sa productivité et sa rentabilité doit assurer un suivi rigoureux de sa performance financière en mettant en place un système de mesure et d'évaluation efficace

L'établissement des documents de synthèse est indispensable pour la détermination de la performance financière. En effet, certaines organisations comme les entreprises doivent produire, à la fin de chaque exercice comptable, des documents de synthèse à savoir : le bilan et le compte de résultat. Ces documents et leurs annexes contiennent les informations de base pour mesurer et déterminer la performance financière. Il existe plusieurs indicateurs, on trouve : La rentabilité, la profitabilité, l'autofinancement et les dividendes versés aux actionnaires.

2-3-1-1 Les indicateurs de la performance financière :

Sont un ensemble d'outils d'évaluation et d'aide à la détermination de la santé financière de l'entreprise. Ces indicateurs concernent la rentabilité, la solvabilité, ainsi que la croissance de l'activité.

Ils offrent la possibilité de comparer les prestations générales d'une entreprise par rapport à son secteur d'activité pour identifier les éventuelles opportunités d'investissement.

A. La rentabilité:

La rentabilité est un indicateur qui représente la capacité d'une entreprise à réaliser des bénéfices à partir des moyens mis en œuvre.

Il existe différents types de rentabilité de l'entreprise :

A-1 La rentabilité économique :

La rentabilité économique mesure l'utilisation des capitaux investis par l'entreprise sans tenir compte de la façon dont ils sont financés (emprunts, apport des actionnaires ou autofinancement)

Taux de rentabilité économique = $(\text{résultat d'exploitation} / \text{capitaux permanents}) * 100$

La rentabilité économique est utilisée par les dirigeants et les prêteurs pour évaluer et comparer la performance de l'activité de l'entreprise.

A-2 La rentabilité financière :

La rentabilité financière compare les bénéfices généraux par l'entreprise avec ces capitaux propres.

Taux de rentabilité financière= (résultat net comptable/capitaux propres)*100

Le capital correspond aux apports des associés, les réserves correspondent à la part des bénéfices qui restent à la disposition de l'entreprise.

Mesurer la rentabilité financière permet aux associés de vérifier la rentabilité de leur investissement dans l'entreprise.

B- La profitabilité

La profitabilité d'une entreprise est sa capacité à générer des profits à partir de ses ventes elle compare le résultat net comptable (bénéfice ou perte) au chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice comptable.

Taux de profitabilité= (résultat net comptable/ chiffre d'affaires)*100.

: salaires, autofinancement ou dividendes

Les acteurs de l'entreprise ont des attentes contradictoires. Les salariés des conditions de travail confortables et les rémunérations plus élevées alors que les dirigeants et leurs associés souhaitent réaliser des bénéfices .Malgré que toute augmentation de salaire corresponde à une baisse des profits, la performance de l'entreprise ne peut être assurée sans la motivation des individus au travail, alors le dirigeant devra arbitrer entre les attentes des salariés et la volonté de réaliser des bénéfices.

SECTION 3 : Les instruments de la mesure de la performance financière

Dans cette section nous présentons les principaux instruments de la performance financière qui sont le contrôle de gestion et tableau de bord.

3-1 Contrôle de gestion :

3-1-1-Historique :

Le contrôle de gestion est « apparu dans les années 1920 au sein de quelques grandes entreprises industrielles américaines, il a été pleinement développé dans les entreprises françaises au début des années 1970. »³⁹

Considéré depuis longtemps comme valeur stratégique en raison de son importance, le contrôle de gestion est devenu la pierre angulaire du fait qu'il est source de progrès d'amélioration potentiels à tous

³⁹ LANGROIS, BONNER(C) & BRINGER (M) : « *contrôle de gestion* »,Edition. BERTI, Paris,2008.p11.

les types d'entreprises. C'est une fonction qui a pour but de motiver les responsables, et à les inciter à exécuter contribuant à atteindre les objectifs de l'organisation.

Il est donc une réponse à un certain nombre de problèmes d'entreprises pour lesquels la recherche des solutions s'impose : l'augmentation des services au sien del'entreprise.

3-1-2 Définition du contrôle de gestion :

Le contrôle de gestion est désormais une pratique courante dans de nombreuses organisations, avant de l'éclairer il est nécessaire de définir ses composants : contrôle et gestion.

- ❖ Contrôle : c'est-à-dire maîtrise d'une situation et sa domination pour la mener vers un sens voulu.
- ❖ Gestion : c'est l'utilisation d'une optimale des moyens rares mis à la disposition d'un responsable pour atteindre les objectifs fixés à l'avance.

Partant de ce qui précède, « la fonction du contrôle de gestion peut être définie comme un ensemble de tâches permettant d'apprécier des résultats des centres de gestion en fonction d'objectifs établis à l'avance. »⁴⁰

Plusieurs spécialistes en gestion ont proposé de nombreuses définitions, parmi eux on peut citer :

Selon MICHEL GERVAIS

définit le contrôle de gestion comme : « le processus par lequel les **dirigeants** s'assurent que les ressources sont obtenues et utilisées, avec **efficience**, **efficacité** et **pertinence**, conformément aux objectifs de l'organisation, et que les actions en cours vont bien dans le sens de la stratégie définie. »⁴¹

Le contrôle de gestion peut être défini comme une démarche de mesure de la performance de l'entreprise.

3-1-3 La place du contrôle de gestion dans une entreprise :

Sa place dans l'espace entreprise est essentiel et c'est maintenant devenue incontournable. Sa situation exacte dans l'organigramme constitue cependant un problème qui se prête mal à des généralisations.

Il est aisé de comprendre que la place de contrôle de gestion dépend :

⁴⁰MEKKAOUI(M) : « *précis de contrôle de gestion* »,Edition 2CONOMICA ,Paris ,2007.p09.

⁴¹GERVAIS(M), « *contrôle de gestion* »,8^{eme} édition, economica, Paris, 2005.p12.

- De la taille de l'entreprise.
- De son mode de fonctionnement (décentralisé ou non).
- Des moyens disponibles, des objectifs poursuivis par la direction générale.

Généralement, le contrôle de gestion se situe au sein de la direction financière, soit en tant que responsabilité à part entière, soit en tant que responsabilité partagée quand la fonction est assurée par le directeur financier.

Mais l'évolution la plus récente tend à situer le contrôleur de gestion en dehors de toute hiérarchie et rattacher directement au dirigeant (directeur général de l'entreprise). Cette position favorise l'indépendance du contrôleur et lui donne des pouvoirs d'intervention beaucoup plus importants.

Pour mener à bien sa mission, le contrôleur de gestion s'appuie sur tous les moyens disponibles dans l'entreprise, qu'il s'agisse du potentiel technique, des moyens financiers ou encore des ressources humaines.

3-1-4 Objectifs du contrôle de gestion :

Selon BOUQUIN (1997 : 29), l'objectif du contrôle de gestion est de permettre aux dirigeants de la hiérarchie d'être assurés de la cohérence entre les actions quotidiennes et les stratégies définies dans le long terme.

Pour MOISSET (2009 : 6), le contrôle de gestion a pour objectif l'animation de l'amélioration de la performance des processus opérationnels, il est l'interface avec les centres de services partagés, et l'interlocuteur privilégié du management du métier.

Le contrôle de gestion ne peut se comprendre que dans une entreprise finalisée, une entreprise qui a des buts et dans laquelle un processus de fixation d'objectifs a été mis en place au niveau des individus.

En effet, le contrôle de gestion, en plus d'assurer la mesure et l'amélioration de la performance, doit s'inscrire dans un processus d'amélioration continue.

Généralement, le contrôle de gestion au sein de toute entreprise a deux principaux objectifs :

- ❖ Permettre à chaque responsable de négocier ses objectifs et de rendre compte de sa gestion au niveau hiérarchique supérieur. C'est en effet, un outil de dialogue et de communication;
- ❖ Mettre à sa disposition les instruments de gestion permettant le pilotage de son centre de responsabilité. Il s'agit de:
 - La mesure de la performance pour évaluer l'efficacité de la gestion;
 - La mise au point d'un système de pilotage orienté vers la prise de décisions à savoir, les tableaux de bord.

Un bon système de contrôle de gestion doit idéalement présenter les caractéristiques suivantes :

- ❖ Favoriser l'efficacité, l'efficience et l'économie;
- ❖ Produire rapidement l'information nécessaire;
- ❖ Orienter la gestion;
- ❖ Favoriser l'amélioration continue et la mise en œuvre de nouvelles activités;
- ❖ Être peu coûteux ;
- ❖ Être facile à utiliser et interpréter.

Le contrôle de gestion peut être défini comme une démarche de pilotage de la performance de l'entreprise.

3-2 Le tableau de bord financier :

3-2-1 définitions de tableau de bord financier :

Le tableau de bord financier et comptable est un outil de constatation qui est essentiellement fondé sur des données financières et comptables. Il privilégie l'analyse des résultats plutôt que le suivi des responsabilités opérationnelles.

« Les tableaux de bord financiers sont chargés de mettre en évidence les éléments critiques de la santé financière de l'entreprise d'après le bilan et du compte de résultat »⁴².

Dans de nombreuses entreprises les tableaux de bord financiers ont été le point de départ d'un système de pilotage. Ceci s'explique par les éléments suivants :

- ✓ Ils sont basés sur la comptabilité, instrument obligatoire pour toute entreprise et dans une source d'information facilement exploitable;
- ✓ Les indicateurs sont aussi faciles à sélectionner et à calculer;
- ✓ Il facilite les comparaisons entre sociétés, tout particulièrement dans le cas de filiales appartenant à un même groupe.

3-2-2 Les fonctions du tableau de bord :

L'intégration du tableau de bord dans le processus de pilotage de l'entreprise a pour objectif principal de maintenir l'efficacité et l'efficience de ses entités afin d'évaluer la performance globale qui a pour une

⁴²WILFRIED Niessen et Anne Chanteux, « *les tableaux de bord et business plan* », édition des chambres de commerce et d'industriel ,2005.p12.

condition primordiale pour garantir expansion et pérennité à l'entreprise.

➤ **Le tableau de bord, instrument de contrôle et de comparaison :**

Le tableau de bord est également, un outil de contrôle des responsabilités déléguées. C'est un outil de reporting qui permet aux dirigeants de chaque niveau, d'apprécier les résultats obtenus par leurs subalternes, et de rendre compte à leurs propres supérieurs des résultats qu'ils ont réalisés.

+En tant qu'outils de comparaison, il permet de suivre la réalisation des objectifs et de détecter les éventuels dérivés par rapport aux normes de fonctionnement prévues ou les objectifs déterminés⁴³.

➤ **Le tableau de bord, outil de diagnostic et de réactivité :**

La mise en évidence des écarts incite les gestionnaires à effectuer des analyses plus approfondies pour trouver les causes qui sont à l'origine de tels écarts. Par conséquent, ils auront à déterminer les actions correctives et les mesures à prendre pour rétablir l'équilibre du système⁴⁴.

➤ **Le tableau de bord, outil de dialogue et de communication :**

Le tableau de bord facilite les dialogues entre toutes les parties concernées :

- **Entre le gestionnaire du centre de responsabilité et ses supérieurs hiérarchiques :** Lors des comités de direction, chaque gestionnaire rend compte des résultats atteints, les commente et explique les causes des écarts. Il expose également les mesures correctives qu'il a adoptées et présente les résultats qui en découleront. De sa part, la direction générale doit veiller à la cohérence entre les actions des différents responsables en les orientant et peut même n'en avoir pas été bien définis.

- **Au sein de l'équipe:**

Le tableau de bord favorise la cohésion, il focalise l'attention sur les facteurs clés de la gestion à un moment donné, ce qui nécessite la coordination des actions des membres de l'équipe et l'établissement d'un lien entre les efforts de chaque membre pour atteindre l'objectif fixé.

➤ **Le tableau de bord, outil de motivation et de mesure de performances :**

Etre performant implique être, à la fois efficace et efficient ; donc réaliser un résultat qui soit le plus possible proche de l'objectif préétabli avec le moindre coût. Le tableau de bord permet d'apprécier la performance des responsables en matière de réalisation d'objectif par la juxtaposition des prévisions et des réalisations

⁴³ C Alazard, S.SEPARI, « contrôle de gestion : manuel et applications », 6^{ème} édition, DUNOD, Paris, 2004. p608.

⁴⁴ M.LERO, « le tableau de bord au service de l'entreprise », édition d'organisation, Paris, 2001.p42.

La recherche de l'amélioration des performances est un facteur de motivation des responsables induisant la mobilisation des énergies et la cohésion des équipes⁴⁵.

3-2-3 Les limites des tableaux de bord :

La réalité de la pratique des tableaux de bord dans les entreprises ne correspond pas, totalement, aux concepts que nous avons développés tant sur le plan des caractéristiques sur le plan des fonctions.

Plusieurs insuffisances apparaissent dans la réalité des entreprises, parmi elles nous citons :

- ❖ Il n'y pas de tableau de bord de gestion adapté à chaque service au niveau hiérarchique, mais un tableau unique qui ne correspond pas toujours aux spécificités de l'activité.
- ❖ En descendant la pyramide, les décisions stratégiques risquent d'être déformées ou mal interprétées par les intermédiaires, et arriver à destination porteuses d'une autre idée qui est la perte de précision.
- ❖ Le tableau de bord est souvent figé pendant des années sans souci d'adaptation à de nouveaux besoins, de nouveaux objectifs ou moyens.
- ❖ La périodicité du tableau de bord est souvent la même pour tous les services alors qu'elle peut apparaître inadaptée pour certains métiers.
- ❖ Les indicateurs utilisés sont parfois déconnectés de la stratégie globale et ne permettent pas d'orienter l'action au bon moment. Se baser sur les systèmes comptables et financiers à un autre inconvénient qui est la lenteur d'obtention des informations. Ce retard peut coûter cher à l'entreprise, car les mesures correctives adéquates n'ont pas été prises à temps⁴⁶.
- ❖ Les indicateurs ne sont pas remis en cause et le manque de recul sur une longue période conduit à une gestion routinière.

Malgré ces limites le tableau de bord reste un outil de mesure de la performance et un outil indispensable à la gestion de l'entreprise.

⁴⁵ LEROY, OP.CIT.p42.

⁴⁶ A.FERNENDEZ, « les nouveaux tableaux de bord des managers », EDITION D'ORGANISATION, groupe EYROLLES 4^{EME} édition, Paris, 2008. p18.

Conclusion :

Ce premier chapitre, nous a permis de comprendre des notions de base de l'assurance, et définir l'ensemble des aspects de la performance, qui est considérée comme la réalisation du couple efficacité et efficience, en effet, être performant c'est d'être efficient et efficace .Mais après avoir cerné la notion de performance le suivi et la mesure de la performance sont nécessaires car le nouvel ordre économique mondial oblige de plus en plus les entreprises à faire « plus de bénéfice » et avec « moins de dépenses ».

En effet, pour mesurer la performance financière, l'entreprise utilise l'analyse financière comme outil de mesure de la performance financière, que nous allons voir dans le chapitre suivant.

Chapitre 2 :

*Le cadre théorique de l'analyse financière
d'une compagnie d'assurance*

Introduction :

L'analyse financière de l'entreprise est l'une des techniques de la gestion financière qui donne un véritable état d'une entreprise et qui mesure la performance financière à partir des documents essentiels (bilan et compte de résultat) fournis annuellement par les services comptables de l'entreprise.

Dans ce deuxième chapitre on va essayer de montrer l'importance de l'analyse financière comme outil de mesure de la performance financière d'une compagnie d'assurance.

Section 1 : Les concepts fondamentaux de l'analyse financière :

L'analyse financière est une façon de transcrire la réalité économique et financière de l'entreprise en un langage universel permettant le développement d'outils de suivi de l'activité. Pour maîtriser ces outils, il est important de définir certains concepts sur lesquels se basent les techniques financières.

1-1 Quelques définitions de l'analyse financière :

Il existe différentes définitions de l'analyse financière, elles vont toutes dans le même sens et ont toutes le même objectif qui sont la détermination de la santé de l'entreprise.

Selon COHEN Elie :« L'analyse financière constitue un ensemble des concepts, des méthodes et d'instruments qui permettent de formuler une appréciation relative à la situation financière de l'entreprise, aux risques qui l'affectent, aux niveaux et à la qualité de ses performances ». ⁴⁷

Selon Alain MARION considère l'analyse financière comme « une méthode de compréhension de l'entreprise à travers ses états comptables, méthode qui a pour objet de porter un jugement global sur le niveau de performance de l'entreprise et sur sa situation financière (actuelle et future) ». ⁴⁸

Pour Jean- Pierre. LAHILLE :« L'analyse financière peut être définie comme une démarche, qui s'appuie sur l'examen critique de l'information comptable et financière fournie par une entreprise à destination des tiers, ayant pour but d'apprécier le plus objectivement possible sa performance financière et économique (rentabilité, pertinence des choix de gestion ...), sa solvabilité (risque potentiel qu'elle présente pour les tiers, capacité à faire face à ses engagements...) et enfin son patrimoine ». ⁴⁹

Et pour résumer, l'analyse financière est donc permet de connaître la situation de l'entreprise (son activité, sa performance réalisée, sa structure financière).

1-2 Les objectifs de l'analyse financière:

L'analyse financière a pour objectif de :

⁴⁷ COHEN, Elie. *Analyse Financière*. 4^{ème} édition. Paris : Economica. 2004. P.07.

⁴⁸ MARION, Alain. *Analyse financière concepts et méthodes*. 4^{ème} édition. Paris: DUNOD. 2007. P.01.

⁴⁹ LAHILLE, Jean-Pierre. *Analyse Financière*. 1^{ère} édition. Paris : Dalloz. 2001. P.01.

- Connaître la situation financière de l'entreprise à la fin du cycle d'exploitation en vue de dégager ses forces et ses faiblesses;
- Connaître l'importance de l'exploitation des ressources de l'entreprise;
- Rechercher les conditions d'équilibre financier et mesurer la rentabilité de l'entreprise;
- Elle permet de mesurer la contribution des facteurs sensibles dans l'atteinte des objectifs financiers et de repérer des facteurs critiques explicatifs du niveau de performance et de risque.

1-3 Les méthodes de l'analyse financière:

Les travaux d'analyse financière sont réalisés à partir de deux méthodes :

1-3-1 La méthode statique:

Elle permet d'examiner et de corriger les documents relatifs à un seul exercice comptable (une période déterminée).

1-3-2 La méthode dynamique :

Elle permet de faire la comparaison entre les différents bilans successifs, pour construire une politique financière et une stratégie future de l'entreprise.

1-4 Les étapes de l'analyse financière:

Pour être en mesure de porter un jugement sur la situation financière d'une entreprise, l'analyse doit tenir compte de l'ensemble d'informations disponibles surtout celles publiées par la comptabilité ou par d'autres sources. Généralement plusieurs étapes doivent être suivies à savoir :

- Procéder à l'examen global des états financiers, cet examen porte généralement sur les emplois (actifs), les ressources (passifs), les ventes et les bénéfices;
- Etudier l'environnement de l'entreprise (son secteur d'activité, la convention collective à laquelle elle doit se référer, la concurrence, la répartition de son capital..);
- Analyser le rapport du vérificateur, l'énoncé des principes comptables, les notes aux états financiers et d'autres informations pertinentes;
- Appliquer les techniques d'analyse comme les ratios, l'étude du bilan en grande masses et autres;

- Analyser le compte de résultat et calculer « les soldes intermédiaires de gestions» pour expliquer la formation du résultat;

Enfin, porter un jugement sur la situation financière, formuler des recommandations et prendre des décisions.

1-5 Les procédures de l'analyse financière :

Pour être en mesure de porter un jugement sur la situation d'une entreprise, l'analyse doit tenir compte de l'ensemble d'informations disponibles, surtout celles publiées par la comptabilité ou par d'autres sources. En général plusieurs étapes doivent être suivies à savoir :

- a) Préciser les objectifs de l'analyse ;
- b) Procéder à l'examen global des états financiers, cet examen porte généralement sur les emplois (actif), les ressources (passif), les ventes et les bénéfices ;
- c) Analyser le rapport et la vérification, l'énoncé des principes comptables, les notes aux états financiers et d'autres informations pertinentes ;
- d) Appliquer les techniques d'analyse comme les ratios, l'étude du bilan en masse et autre ;
- e) Enfin, porter un jugement sur la situation, formuler des recommandations et prendre des conclusions.

Section 2 : Spécificités des états financiers des compagnies d'assurances :

Les états financiers sont des documents comptables qui donnent des informations sur la situation d'une entreprise. Ces informations peuvent concerner l'état de la structure financière, la composition de son patrimoine, l'évaluation de ses performances et la mesure de sa rentabilité. Ils sont composés d'un bilan, d'un compte de résultat.

2-1 Bilan:

2-1-1 Définition du Bilan :

Selon BARUCH Philippe : « Un bilan comptable est un tableau représentatif du patrimoine de l'entreprise qui montre à un moment donné l'ensemble des ressources et des emplois de l'entreprise. Le bilan comptable sera utilisé pour l'analyse de l'équilibre financier de l'entreprise». ⁵⁰

Selon MIRVAL Gérard : « Le bilan représente l'image du patrimoine de l'entreprise d'assurance à une date donnée avec ce qu'elle possède à l'actif (des investissements financiers) et ce qu'elle doit au passif (les fonds propres aux actionnaires et provisions techniques à ses assurés) ». ⁵¹

⁵⁰ BARUCH, PHILIPPE et MIRVAL, Gérard. *Comptabilité générale. France* : Ellipses, 1996, P.39.

⁵¹ TRAINR, PHILIPPE, THOUROT, PATRICK. *Gestion de l'entreprise d'assurance*. Ed.2. Dunord, 2017.

2-1-2 Présentation du bilan :

2-1-2-1 Actif du bilan :

Tableau N°01 : Actif du bilan.

ACTIF	NOTE	N BRUT	N AMORTPROV	N NET	N-1 NET
ACTIFS NON COURANTS			2807&2907		
Ecart d'acquisition-goodwill passif ou négatif		207	280 hors 2807		
Immobilisations incorporelles		20 hors 207	290 hors 2907		
Immobilisations corporelles					
Terrains		211	2911		
Bâtiments		213	2813&2913		
Immeubles de placement		214	2814-2914		
Autres immobilisations corporelles		212&218	2812-2818-2912-2918		
Immobilisations en concession		22	282&292		
Immobilisation en cours		23	293		
Immobilisations financières					
Titres mis en équivalence		265	296		
Autres participations et créances rattachées		26hors 265 269			
Autres titres immobilisés		271-272-273	297		
Prêts et autres actifs financiers non courants		274-275-276			
Impôts différés actif		133			
Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants		277			
TOTAL 1-ACTIF NON COURANT					
ACTIF COURANT					
Provisions technique d'assurance					
Part de la coassurance cédée		38			
Part de la réassurance cédée		39			
Créances et emplois assimilés					
Cessionnaires et cédants débiteurs		40 débiteur	490		
Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs		41 débiteur	491		
Autres débiteurs		42-43-44hors 444à447 45-46(hors 4609)-486- 489 444-445-447	495à498		
Impôts et assimilés		48			
Autres créances et emplois assimilés					
Disponibilités et assimilés					
Placements et autres actifs financiers courants		50 hors 509	590		
Trésorerie		51(hors519)- 52-53-54	591à594		
TOTAL 2- ACTIF COURANT					
TOTAL GENERAL ACTIF					

Schéma bilan (Actif) selon le SCF)

2-1-2-2 Passif du bilan :

Tableau N°02 : Passif du bilan.

PASSIF	NOTE	MONTANT NET N	MONTANT NET N-1
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis		101	
Capital non appelé		109	
Primes et réserves-réserves consolidées		104&106	
Ecarts de réévaluation		105	
Ecarts d'équivalence		107	
Résultat net-résultat net part du groupe		12	
Autres capitaux propres-report à nouveau		11	
Part de la société consolidante			
Part des minoritaires			
TOTAL 1-CAPITAUX PROPRES			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes financières		16&17	
Impôts (différés et provisionnés)		134&155	
Autres dettes non courantes		229	
Provisions réglementées		14	
Provisions et produits constatés d'avance		15(hors155)-131-132	
TOTAL 2-PASSIFS NON COURANTS			
PASSIFS COURANTS			
Fonds de valeurs reçus des réassureurs		19	
Provisions techniques d'assurance			
-Opérations directes		30-32	
- acceptations		31-33	
Dettes et comptes rattachés			
- Cessionnaires et cédants créditeurs		40 créditeur	
-Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs		41 créditeur	
Impôts crédit		444-445-447	
Autres dettes		509-crédit (42-43- 44(hors444 à 447)-45- 46-48)	
Trésorerie passif			
TOTAL 3-PASSIF COURANTS			
TOTAL GENERAL PASSIF			

Schéma bilan (passif) selon le SCF)

2-1-3 Les spécificités du bilan des compagnies d'assurances:

Du fait de l'inversion du cycle de production, le bilan d'une entreprise d'assurance présente des caractéristiques fortes par rapport à une entreprise traditionnelle⁵².

2-1-3-1 A l'actif :

L'actif représente l'ensemble des avoirs et créances de l'entreprise. Il présente les emplois du patrimoine de l'entreprise. Les éléments sont en principe comptabilisés à leur valeur nette comptable, c'est-à-dire à leur valeur d'origine diminuée des éventuels amortissements et provisions pour dépréciation.

➤ **Actif non courant :**

En plus des immeubles d'exploitation, il est constitué de :

- Immeubles de placement destinés à générer des loyers ou valoriser le capital.
- Immobilisations financières qui sont constitués principalement de :
 - Les actions (titres de propriété) : elles représentent une fraction dans le capital rémunérées par des dividendes ; elles sont valorisées à leur juste valeur;
 - Les titres de participation dans des filiales ou autres entreprises ;
 - Autres placements en obligations (titres de créance) auprès des entreprises ;
 - Les prêts;
 - Placement en bon de trésor ou en valeur d'état à plus d'une année.

Sont des placements à 0 risque, garantis par l'état dont le rendement est assuré.

Ils ont un double rôle : renforcement de la solvabilité des compagnies d'assurance et le financement de l'économie nationale.

En Algérie, il s'agit des OAT : Obligation assimilées de trésor (7, 10 et 15 ans) ; et les BTA : Bons de trésor assimilés détenus jusqu'à échéance (1, 2, 3 et 05 ans).

- Placement des excédents de trésorerie représentés par **des dépôts à terme (DAT)** :
Sommes déposées auprès des banques publiques pour un rendement annuel.

➤ **Actif courant :**

L'étude de l'actif courant permet de repérer :

⁵² www.cours-assurance.org

- Les provisions techniques à la charge des réassureurs : il s'agit de la part des réassureurs dans les provisions techniques, ils viennent en diminution de l'engagement totale de la compagnie ; dans le souci du respect du principe de :

« Non compensation des actifs au titre de cession en réassurance avec les passifs correspondants »⁵³

- Les créances, il s'agit des :

Créances d'exploitation issues des contrats d'assurances ; coassurance et de réassurance.

- Autres créances : acomptes au personnel, acomptes d'impôts.....
- Les comptes financiers : trésorerie et équivalents de trésorerie (les placements à très court terme tel que les bons de trésor 13 semaines et 26 semaines et les BTA disponibles à la vente).

2-1-3-2 Au passif :

Le passif reflète l'ensemble des dettes de l'entreprise. On parlera aussi de « ressources » dans la mesure où elles permettent de financer les emplois que sont les actifs.

➤ Passif non courant :

En plus des postes communs : (fond propres, réserves....) ; les compagnies d'assurances disposent des postes importants repérés ci-dessous :

- Le poste des provisions réglementées :

Dont le but est de palier une éventuelle insuffisance des provisions techniques ainsi que le risque de fluctuation des taux.

- Les dépôts en réassurance : sont des valeurs déposées par les cessionnaires et les rétrocessionnaires en représentation de leurs engagements techniques à défaut de non paiement de leur part des sinistres qui leur reviennent.

Ces montants représentent des dépôts sur les REC et SAP à leur charge ; sont des comptes annuels ; viennent en diminution de leurs provisions techniques,

La constitution de ces comptes (fonds) génère le paiement d'une charge financière appelé intérêt sur dépôt par la cédante.

- Autres dettes non courantes constitués généralement de différentes provisions dont : provisions pour risques et charges, IDR.....

⁵³IFRS 4 Contrat d'Assurance

➤ **Passif courant :**

- Provisions techniques des opérations directes au passif courant du bilan :

La notion de provision est un terme comptable qui répond au principe de prudence.

C'est le **passif réel** des assureurs c'est-à-dire l'ensemble de leurs obligations vis-à-vis des assurés et des bénéficiaires des contrats d'assurance (REC+ SAP) ; il est l'un des postes les plus importants des compagnies d'assurances, il représente plus que la moitié du passif.

2-2 Le compte de résultat:

2-2-1 Définition de compte de résultat :

Le compte de résultat représente la création ou la destruction de richesse réalisée par l'entreprise pendant une période donnée. Aux primes reçues s'ajoutent les produits financiers dont on déduit les sinistres et provisions de sinistres, les commissions et les frais de gestion.⁵⁴

Le compte de résultat fait partie des comptes annuels, il regroupe les produits et les charges de l'exercice indépendamment de leur date d'encaissement ou de paiement. Il est établi à partir des soldes des comptes de gestion qui sont :

- ✓ **Classe 06 :** compte des charges ;
- ✓ **Classe 07:** compte des produits.

Le compte de résultat détermine le résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) par différence entre les produits et les charges.⁵⁵

2-2-2 La présentation du compte de résultat :

Le compte de résultat d'une compagnie d'assurance se présente de la manière suivant :

Tableau N°03 : Compte de résultat.

Désignation		Opérations brutes	Cession et rétrocession	Opérations nettes N	Opérations nettes N-1
Primes émises/ op directes		+	-		
Primes acceptées		+			
Primes émises reportées		-	-		
Primes acceptées reportées		-			
I-Primes acquises à l'exercice					
Prestations/ op directes		-			

⁵⁴FRANCOIS, Ewald., PATRICK, Thourot. *Gestion de l'entreprise d'assurance*. 2^e éd. Paris : Dunod, 2013, p.155.

⁵⁵ BEATRICE, GRANDGUILLOT, Francis. *L'essentielle de l'analyse financière*. 12^e éd. Paris : Gualino. 2014/2015. P.13.

Prestation sur acceptations	-			
II-Prestation de l'exercice				
Commissions reçues en réassurance	+			
Commissions versées en réassurance	-			
III-Commissions de réassurance				
Subvention d'exploitation d'assurance				
IV-Marge d'assurance nette	I-II(+)/(-) III			
Services extérieurs et autres consommations.	-			
Charges du personnel.	-			
Impôts taxes et versements assimilés.	+			
Productions immobilisées.	+			
Autres produits opérationnels.	-			
Autres charges opérationnelles.	-			
Dotation aux amortissements provisions et pertes de valeur.	-			
Reprise sur perte de valeur et provisions.	+			
V-Résultat technique opérationnel.				
Produits financiers.	+			
Charges financières.	-			
VI-Résultat financier.				
VII-Résultat ordinaire avant impôts. V+VI				
Impôt exigible/résultat ordinaire 25%.				
Impôt différé (var)/ résultat ordinaire.				
Total des produits ordinaires.				
Total des charges ordinaires.				
VIII-Résultat net des opérations ordinaires.				
Eléments extraordinaires (produits).				
Eléments extraordinaires (charges).				
IX-Résultat extraordinaire.				
X-Résultat net de l'exercice.				

Schéma bilan (passif) selon le SCF)

2-2-3 La structure du compte de résultat :

2-2-3-1 Les primes acquises à l'exercice :

Les primes sont comptabilisées hors taxes. L'émission (ou quittance) de la prime peut prendre des fréquences différentes. Elle peut être mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle. On parle alors de **primes émises**. De fait une prime émise peut couvrir deux exercices comptables différents. C'est pourquoi les sociétés calculent une **provision pour primes non acquises** (PNA) afin d'annuler la partie des primes émises qui couvre l'exercice comptable suivant. Ce concept correspond au concept comptable de produits constatés d'avance.

Le montant des primes émises de l'exercice doit également prendre en compte :

- Les **primes à émettre**, qui sont des primes qui se rattachent à l'exercice mais qui n'ont pas pu être émises à temps (retard administratif, police à déclaration...);
- Les **primes à annuler**, qui sont les primes qui sont susceptibles d'être annulées au cours des exercices futurs (impayées, modification contrat, retard administratif...).

Primes acquises à l'exercice=primes émises sur opérations directes +primes acceptées- primes émises reportées- primes acceptées reportées.

2-2-3-2 Prestations (sinistre) de l'exercice :

Prestations (sinistre) de l'exercice = prestations sur opérations directes+prestations sur acceptations.

2-2-3-3 Commissions de réassurance :

Commissions de réassurance =commissions reçues en réassurance- commissions versées en réassurance.

2-2-3-4 subventions d'exploitation d'assurance :

Sont destinées à compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation, ou à faire face à des charges d'exploitation.

2-2-3-5 Marge d'assurance nette :

C'est le solde majeur du compte de résultat, il exprime la valeur créée par l'entreprise au cours de l'exercice.

Elle se mesure comme suite :

Marge d'assurance nette=primes acquises à l'exercice-prestations de l'exercice.

2-2-3-6 Résultat technique opérationnel:

Il représente la contribution de l'exploitation à l'enrichissement du patrimoine de l'entreprise.il fait ressortir le résultat réalisé par l'activité courante, sans inclure les modes de financement.

Résultat technique opérationnel=marge d'assurance nette - services extérieurs et autres consommations - charges de personnel-impôts, taxes et versements assimilés+autres produits opérationnels-autres charges opérationnels-dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur +reprise sur perte de valeur et provisions.

2-2-3-7 Résultat financier(RF) :

Ce résultat de l'activité financière de l'entreprise fait ressortir tous les produits et charges financière du cycle d'exploitation.

Résultat financier=produits financiers-charges financières.

2-2-3-8 Résultat ordinaire avant impôts :

Il exprime l'enrichissement de l'entreprise après prise en compte du cout de financement externe. C'est la somme algébrique de résultat technique opérationnel(RTO) et résultat financier(RF).

Résultat ordinaire avant impôts =résultat technique opérationnel+résultat financier.

2-2-3-9 Résultat net des résultats ordinaires :

Les produits et charges résultant de l'activité ordinaire qui sont d'une taille, d'une nature ou d'une incidence telles qu'ils nécessitent d'être mis en évidence pour expliquer les performances de l'entité pour la période sont présentés sous des rubriques spécifiques du compte de résultat.

Résultat net des résultats ordinaires = total des produits ordinaires-total des charges

2-2-3-10 Résultat extraordinaire :

Le résultat extraordinaire résulte de produits et charges correspondants à des évènements ou à des transactions clairement distinctes de l'activité ordinaire de l'entreprise et présentant un caractère exceptionnel.

Résultat extraordinaire =éléments extraordinaires (produits) (à préciser)- éléments extraordinaires (charges) (à préciser).

2-2-3-11 Résultat net de l'exercice :

Il est égal à la différence entre le total des produits et le total des charges de cet exercice. Il correspond à un bénéfice (ou profit) en cas d'excédent des produits sur les charges et à une perte dans le cas contraire.

2-2-4 Spécificités des comptes de résultat des compagnies d'Assurances :

- **La marge d'assurance nette** : C'est le poste le plus important car il dégage la « valeur ajoutée » du cycle technique ; elle représente l'excédent des primes sur les prestations (sinistres) ; sert à rémunérer les différents facteurs qui interviennent dans l'activité (personnel, impôts, les dotations....).
- **Résultat issu de l'activité technique : émission des primes et règlement des prestations (sinistres).**

Le résultat technique opérationnel est le résultat dégagé des primes acquises ; diminué des prestations, des charges de fonctionnement et des dotations aux provisions et amortissements et pertes de valeur des immobilisations corporelles.

- **Résultat issu de l'activité financière : le résultat financier ou le résultat sur placement.**

Le résultat financiers est dégagé suivant : les revenus financiers : dividendes et intérêts générés des placements (toute nature : participation, obligation ; OAT, Bons de trésor, revenus des loyers) majorés des plus-values latentes issues des cessions des actifs financiers diminués des charges financières et des moins-values d'évaluation et de cession.

Entre ces deux résultats il existe un lien inverse c'est-à-dire :

L'insuffisance des produits financiers dans un marché volatile (par rapport aux taux) réduit le résultat (les capitaux propres) ; donc la marge de solvabilité, afin de compenser cette perte ou plutôt insuffisance il y a lieu d'augmenter la prime ce qui induit à l'augmentation du résultat technique.

Section 3 : Les outils de la mesure de la performance financière.

Toute entreprise est tenue de maintenir un degré de liquidité suffisante pour assurer en permanence sa solvabilité, et pour faire face à ses engagements, c'est-à-dire à régler ses dettes au fur et à mesure qu'elles viennent à l'échéance. La mesure de la performance financière de l'entreprise se détermine de quatre instruments FR, BFR, TR et la méthode des Ratios.

3-1 L'analyse de l'équilibre financier :

L'analyse de l'équilibre financier d'une entreprise doit s'intéresse à trois indicateurs essentiels qui sont :

- **La liquidité** : Représente l'aptitude de l'entreprise à transformer plus ou moins rapidement ses actifs en trésorerie.
- **La solvabilité** : S'intéresse à la capacité de l'entreprise à faire face à ces engagements (dettes) à court terme par ses disponibilités.
- **La rentabilité** : C'est la capacité de l'entreprise à dégager un résultat régulier, et suffisant à fin de maintenir l'équilibre financier, la rentabilité met en relation les capitaux engagés (investissements) dans l'entreprise ou des profits réalisés.

3-1-1 Le fonds de roulement (FR) :

3-1-1-1 Définition :

Le FR constitue un indicateur global et approximatif de l'équilibre financier de l'entreprise qui résulte de la confrontation entre la liquidité des éléments de son actif et l'exigibilité de son endettement.

Selon EVRAERT Serge :

« Le fonds de roulement net global ou fond de roulement fonctionnel est égale à la différence entre les ressources et les emplois stables ou cycliques ». ⁵⁶

A- Fond de roulement net global (FRNG):

La notion du fonds de roulement a donné lieu à des multiples formulations qui traduisent respectivement une approche « par le haut du bilan » et une approche « par le bas du bilan » et qui sont comme suit:

A-1 à partir du haut de bilan:

Si l'on tient compte des éléments du (haut du bilan) il représente l'excédent des capitaux permanents sur les actifs immobilisés nets, et par conséquent, la part des capitaux permanents qui peuvent être affectés au financement des actifs circulants, le calcul du fonds de roulement par le haut du bilan est calculé ainsi :

$$\text{FRNG} = \text{Capitaux Permanents (KP)} - \text{Valeurs immobilisées (VI)}$$

⁵⁶ EVRAERT, Serge. Analyse et diagnostic financiers. 2^{ème} Edition. Paris : Eyrolles. 1992..P. 106.

A-2 à partir du bas de bilan :

Si on prend en compte les éléments du bas du bilan, le FRNG représente l'excédent des actifs circulants, liquide à moins d'un an, sur les dettes à court terme exigibles à des actifs circulants liquides à moins d'un an, sur les dettes à court terme exigibles à moins d'un an.

Donc l'approche du fonds de roulement net par le bas de bilan peut s'exprimer à travers la relation suivante.

$$\text{FRNG} = \text{Actif circulant (AC)} - \text{Dette à court terme (DCT)}$$

3-1-1-2 Interprétation du fonds de roulement :

L'interprétation du fonds de roulement se base sur trois (03) cas suivants :

➤ **Si le FR > 0:**

Un FR positif (+) signifie que l'entreprise arrive à financer l'intégralité de ces immobilisations par ces capitaux permanents, et de dégager un excédent des ressources qui lui permet de couvrir une partie de cycle d'exploitation.

Figure n°03 : Représentation du fonds de roulement positif

AI	CP
AC	FRNG
	DCT

Source : réalisé par nos soins

➤ **Si le FR < 0:**

Un fonds de Roulement qui est négatif (-), signifie que les capitaux permanents n'arrivent pas à financer l'intégralité des immobilisations, autrement dit l'entreprise finance une partie de ces immobilisations par ces dettes à court terme (DCT), alors que les Dettes à Court Terme (DCT) sont impossibles à se transformer en liquidité, dans ce cas la situation de l'entreprise est délicate (difficile).

Dans ce cas les capitaux permanents < Actifs immobilisés

Figure n°04 : Représentation du fonds de roulement négatif

AI	CP
FRNG	DCT
AC	

Source : réalisé par nos soins.

➤ **Si le FR=0:**

Le fonds de Roulement nul, cela indique une harmonisation totale entre la structure des emplois et des ressources, c'est-à-dire que les actifs immobilisés sont financés seulement par les capitaux permanents, et les actifs circulants couvrent strictement les dettes à court terme.

Dans ce cas, on peut dire que les actifs immobilisés = Capitaux Permanents

Figure n°05 : Représentation du fonds de roulement égal (nul)

AI	CP
AC	DCT

Source : réalisé par nos soins.

3-1-2 Le besoin en fonds de roulement(BFR):

3-1-2-1 Définitions du besoin en fonds de roulement:

Selon J-YEGLEM.A.PHILIPPS.et C.RAULT :

« Le BFR est défini comme suit : L'actif circulant est la partie de l'actif dont l'essentiel assure le cycle d'exploitation de l'entreprise et qui passe à chaque renouvellement de cycle de la forme d'actif physique tel que les stocks à la forme de créance, puis de disponibilité, les

quelles se transforment à nouveau en physiques pour recommencer un nouveau cycle ». ⁵⁷

3-1-2-2 Mode de calcul du besoin en fonds de roulement:

Il se calcule par deux méthodes différentes :

- La 1^{ère} méthode:

$$\text{BFR} = (\text{Valeurs d'exploitation} + \text{Valeurs réalisables}) - (\text{Dettes à court terme} - \text{Dettes financières})$$

- La 2^{ème} méthode:

$$\text{BFR} = (\text{Actif circulant} - \text{Valeur Disponible}) - (\text{Dettes à Court Terme} - \text{Dettes Financières})$$

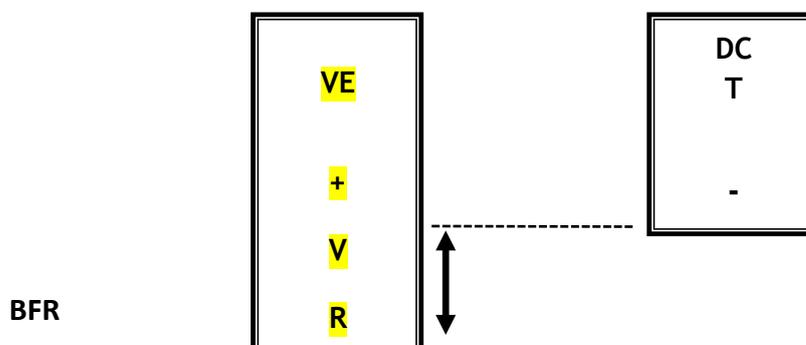
3-1-2-3 Interprétation du besoin en fonds de roulement:

Il existe trois cas pour interpréter le BFR :

1^{er} cas: si BFR > 0:

Le BFR est positif : on dit que l'entreprise a un besoin de financement d'exploitation, donc les emplois cycliques sont supérieurs aux ressources cycliques.

Figure n°06 : Représentation du besoin en fonds de roulement positive



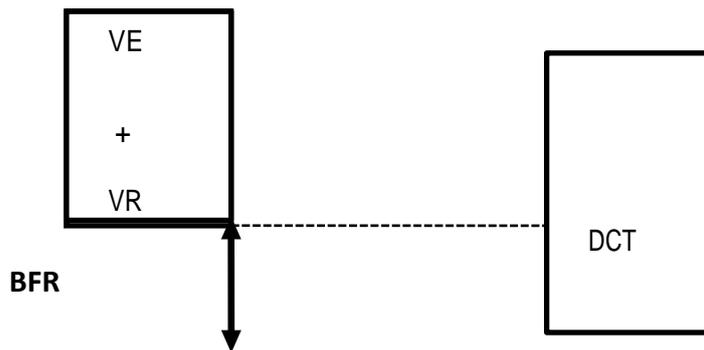
⁵⁷ YEGLEM. J, PHILIPPES. A, RAULET, C. Analyse comptable et financière. 8ème Edition. Paris. 2000. P.59.

Source : réalisé par nos soins.

2^{ème} cas: si $BFR < 0$:

Le BFR est négatif signifie qu'il y a un excédent des ressources d'exploitations, dans ce cas les ressources cycliques (DCT) sont supérieurs aux emplois cycliques (VE +VR).

Figure n°07 : Représentation du besoin en fonds de roulement négative

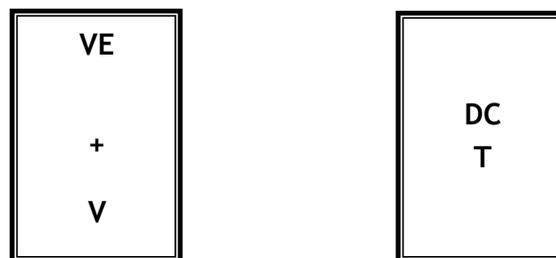


Source : réalisé par nos soins.

3^{ème} CAS: si $BFR=0$:

Cette situation signifie que les dettes à court terme arrivent juste à financer les emplois cycliques.

Figure n°08: Représentation du besoin en fonds de roulement nul



Source : réalisé par nos soins.

3-1-3 La trésorerie nette:

3-1-3-1 Définition de la trésorerie:

« La trésorerie nette est une mesure comptable de la position de trésorerie et correspond à l'excédent algébrique des ressources sur les emplois à l'exclusion des comptes du bilan (trésorerie actif et passif) ». ⁵⁸

3-1-2-2 Mode du Calcul de la trésorerie nette:

On peut calculer la trésorerie nette par deux méthodes différentes :

1^{ère} méthode:

La trésorerie traduit la position globale de l'entreprise sur ses opérations financières à court terme. Généralement elle se calcule à partir du haut du bilan financier :

$$\text{Trésorerie nette} = \text{Fonds de roulement (FR)} - \text{Besoin en Fond de Roulement}$$

2^{ème} méthode:

Elle se calcule par l'approche du bas du bilan financier selon la formule suivante :

$$\text{Trésorerie nette} = \text{Disponibilité} - \text{Dettes Financière à Court Terme}$$

3-1-2-3 Interprétation de la trésorerie nette:

1^{er} cas : Si le TN > 0 c'est-à-dire FRN > BFR donc la Trésorerie est positive

Une trésorerie positive, cela signifie que les capitaux permanents arrivent à financer les valeurs immobilisées et à dégager un surplus du fond de roulement qui sert à financer le besoin du fond de roulement.

Figure n°09 : représentation de la trésorerie positive

⁵⁸ EVRAERT, Serge. Analyse et diagnostic financiers. 2eme Edition. Paris: EYROLLES.1992. P.112.

BFR	FRNG
TN positive	

Source : réalisé par nos soins.

2^{ème} cas: Si le $TN < 0$ c'est à dire $FRN < BFR$ donc la Trésorerie est négative

Une trésorerie négative, cela signifie que les capitaux n'arrivent pas à financer les immobilisations, et une partie des valeurs immobilisées est financée par les dettes à court terme. Donc dans ce cas l'entreprise dispose d'une liquidité insuffisante.

Figure n°10 : représentation de la trésorerie négative

BFR	FRNG
	TN négative

Source : réalisé par nos soins.

3^{ème} cas: Si le $TN = 0$ c'est-à-dire $FRN = BFR$ donc la Trésorerie est nulle

Une trésorerie nulle, signifie que les capitaux arrivent à financer les valeurs immobilisées sans dégager un excédent, dans ce cas il est préférable d'augmenter le fond de roulement et réduire le besoin en fonds de roulement.

Figure n°11 : représentation de la Trésorerie nulle

BFR	FRNG
TN	

Source : réalisé par nos soins.

3-2 L'analyse par la méthode des ratios :

Le ratio est l'outil préféré des analystes financier afin d'évaluer la performance ou le bien être de l'organisation, il est même utilisé par les agences de notation pour évaluer la capacité d'une compagnie d'assurances à faire face à ses engagements.

3-2-1 Définitions d'un ratio :

Selon GERARD.ALFONSI et PAUL GRANDJEAN : « On appelle ratio un rapport entre deux grandeurs significatives de l'activité de l'entreprise. Un ratio doit donc exprimer obligatoirement une valeur relative et par voie de conséquence rendre compte, de manière également significative des modifications intervenues dans la structure d'exploitation ou dans la structure financière de la firme.»⁵⁹

M. Deprez et M. Duvant, expliquent aussi que : « Un ratio est un rapport combinant deux valeurs caractéristiques extraites des documents d'une entreprise. »⁶⁰

3-2-2 l'objectif et l'intérêt de l'analyse financière par la méthode des ratios :

L'analyse financière par ratios permet au responsable de suivre le progrès de son entreprise et de situer l'image qu'elle offre aux tiers intéressés tels que les actionnaires, les banquiers, les clients, les fournisseurs et les personnels. Rappelons qu'il s'agit d'une version à posteriori. En effet pour une entreprise, le fait d'avoir de bons ratios à la clôture de l'exercice, n'implique pas un immédiat favorable. On va citer quelques objectifs :⁶¹

-La méthode des ratios doit être utilisée avec prudence. Pour un grand nombre d'actes économiques, les ratios ne sont qu'une première étape. Ils ne donnent pas au gestionnaire qu'un fragment et l'information dont il a besoin pour décider et choisir.

-La réussite d'une décision financière repose sur l'aptitude qu'ont les responsables à prévoir les événements. La prévision est clé du succès de l'analyste financier. Quant au plan financier, il peut prendre de nombreuses formes qui doivent tenir compte afin de les correctement, ainsi que ses faiblesse pour mieux yremédier.

-Facilite l'interprétation économique et financière de la situation de l'entreprise, et d'identifier d'éventuel problème;

-Facilite la comparaison entre deux ou plusieurs entreprises similaires;

⁵⁹ GERARD .Alfonis, PAUL .Grandjean. *Pratique de gestion et d'analyse financière*. Les éditions d'organisation, septembre 1986, France.

⁶⁰ DEREZ. Michelle, DUVANT. Marcel, *Analyse financières*, édition techniques, septembre, 1999,France.

⁶¹Vizzavona, P. *gestion financière*. Tome1^{ere} Edition. Paris. 1991. P.52.

-Joue le rôle d'indicateur des points faibles et points forts qui caractérisent la politique financière.

3-2-3 les différents types des ratios :

3-2-3-1 Les ratios d'activité :⁶²

Ce sont les ratios concernant le portefeuille de l'assureur, ils sont composés de:

a- Taux de croissance des affaires nouvelles:

$$= \text{Nombre d'affaires nouvelles année (N)/Nombre d'affaires nouvelles année (N-1)} \dots (1)$$

Ce ratio exprime la fréquence de l'évolution des contrats d'assurance d'une année à une autre, il est préférable de l'utiliser séparément par branche afin de permettre l'analyse de la performance de chacune, il reflète la politique marketing adoptée par la compagnie.

b- Taux de résiliation :

Ce taux mesure la fréquence de résiliation au portefeuille dans une année donnée par rapport au portefeuille du début de l'année, il est calculé comme suit:

$$= \text{Nombre de résiliation N/ Portefeuille au 01/01/N} \dots (2)$$

c- Taux de croissance du portefeuille:

$$= \text{Nombre de contrats en portefeuille N/ Nombre de contrats en portefeuille 31/12/ N-1} \dots (3)$$

Ce ratio mesure la croissance du portefeuille d'une année à une autre en nombre de contrats, il prend en considération les nouveaux contrats souscrits et les contrats résiliés, il est préférable de le calculer par branche ou par produit.

En cas de résultats avérés insuffisants à propos des ratios (a), (b) et (c), l'assureur procède en apportant des mesures correctives à sa stratégie quant à sa politique de tarification, de ristourne, assistance et marketing.

3-2-3-2 Les ratios techniques:

Sont des indicateurs qui expriment la performance et la rentabilité de l'activité technique (sinistres, primes), qui sont :

a- Le ratio de sinistralité : S/P ⁶³(A)

$$= \text{Sinistres survenus (N)/ Primes acquises brutes (N)}$$

⁶² www.cours-assurance.org.

Où les sinistres survenus regroupent les prestations versées au cours de la période N, (+/-) la variation des SAP + les frais de gestion sinistres (honoraires d'expertise et d'avocat.....).

Les provisions doivent être calculées en brute comme si aucune cession en réassurance n'a eu lieu.

Les primes acquises (N) = Primes émises nettes (N) + REC (N-1) - REC (N).

Un ratio de sinistre survenu de 75 % signifie que chaque volume de 100 de primes acquises, 75 sont rendus sous forme d'indemnisation.

Le ratio S/P est le ratio qui définit la marge d'assurances brute, il est préférable de l'utiliser par produit (branche) pour connaître la rentabilité technique de chacune séparément.

Il doit être inférieur à 1, dans le cas contraire il y a un déséquilibre dans la mutualité qui peut aggraver la branche concernée.

évaluation des SAP, ou une fréquence anormale de petits risques (cas de l'automobile).

Dans le cas où les risques ne sont pas pris en réassurance, il y a lieu de prendre des décisions stratégiques tel que :

- a) Revoir la politique de tarification: plus un assuré présente un risque plus sa prime augmente.

Instaurer la franchise: qui consiste à responsabiliser l'assuré en lui faisant supporter une part dans le sinistre survenu.

- b) Modifier les contrats fortement sinistrés.
- c) Sélectionner les clients.
- d) Résilier une partie des contrats en portefeuille qui peuvent présenter une grande sinistralité.

Explication du ratio:

Si ce ratio est compris entre 0,8 et 1, il y a un maintien de la prime.

Si ce ratio est inférieur à 0,8, une négociation peut s'engager pour faire baisser le niveau de la prime mais celle-ci doit tenir compte du type d'assurance.

b- Le ratio de frais de gestion :⁶⁴ B

= Frais de gestion / Primes acquises.

⁶³ Ada indicateurs de performance en Micro-assurance-JhonWipf et Denis garand- 2ième édition- Avril 2012.

⁶⁴ www.cours-assurance.org.

⁶⁵ ADA Indicateurs de performance en Micro-assurance-JhonWipf et Denis garand-2ième édition – Avril 2012p 26.

Ou les frais de gestion = salaires, les commissions des agents ; autres charges de fonctionnement (hors les charges financières, les dotations aux amortissements et provisions)

Ce ratio mesure la proportion de couverture des frais de gestion par les primes acquises.

c- Le ratio combiné : (A) + (B)

$$= (\text{charges sinistres} + \text{frais de gestion}) / \text{Les primes acquises}$$

C'est un ratio qui rassemble le ratio de sinistralité S/P avec celui des frais de gestion des contrats.

Il exprime la couverture de toutes les dépenses qui peuvent avoir lieu (charge sinistres, salaire, commissions.....) au titre de l'activité technique ; par les primes acquises.

L'idéal qu'il soit < 1 ; pour exprimer la performance technique ; dans le cas contraire ce sont les produits financiers qui viennent en compensation des pertes subis.

Vu la volatilité des produits financiers ; l'assureur intervient et prend de décisions de mesure correctives concernant sa stratégie qui sont identiques à ceux cités plus haut pour le ratio de sinistralité.

d- Le coût moyen du sinistre:⁶⁵

Il est obtenu par le rapport entre tous les règlements effectués dans l'année et le nombre de dossiers (réglés+les dossiers classés sans suite), il permet de centraliser tous les couts autour d'un seul coût qui est la moyenne.

Le coût moyen permet de définir la prime brute ou la tarification.

$$\text{Total règlement année N} / (\text{Nombre dossier sinistres réglés} + \text{classés sans suite})$$

e- La Cadence de règlement :⁶⁶

C'est un indicateur de performance de gestion, il mesure le rythme de règlement des dossiers sinistres; il est calculé de deux manières :

Cadence de règlement sans le stock initial :

$$= (\text{Dossiers réglés} + \text{classés sans suite}) / (\text{dossiers déclarés} + \text{repris}).$$

Où :

La cadence de règlement à partir du stock initial (stock du début de l'année):

= (Dossiers réglés+dossiers classés sans suite)/ (stock initial+dossiers déclarés+ les repris)

f- Ratio de rejet de demande d'indemnisation :⁶⁷

= Nombre de demandes rejetés / nombre de demande de l'échantillon.

Ce ratio mesure les nombre d'indemnisation rejeté sur l'ensemble des sinistres déclarés.

Un résultat de 15 veut dire que pour chaque 100 sinistre déclaré ; 15 sont rejetés,

Pour calculer ce ratio, il faut s'assurer que chaque sinistre a fait l'objet d'une décision d'indemnisation ou de rejet.

3-2-3-3 Les ratios prudentiels :

A l'instar de tous les pays et afin de protéger les intérêts des assurés et les bénéficiaires des contrats d'assurance ainsi que garantir la pérennité des compagnies d'assurance, le régulateur algérien a mis en place deux contraintes à savoir :

a- Ratio de la marge de solvabilité :

Il s'agit des ratios instaurés par l'ordonnance 07/1995

Les compagnies d'assurance doivent à tout moment disposer d'une marge de solvabilité suffisante afin d'honorer leurs engagements ;

En assurance dommage ; elle est constituée de:

(+) Capital social : (1)

(+) réserves réglementées : (2)

(Réserves légales+ Réserves facultatives + autres)

(+) Provisions réglementées : (3) ⁶⁸

⁶⁶Selon les documents SAA (Différents rapports de gestion).

⁶⁷ ADA Indicateurs de performance en Micro-assurance-JhonWipf et Denis garand-2ième édition – Avril 2012, p49.

⁶⁸Sont régies par le décret exécutif N° 95-342 (30 Octobre 1995) complété et modifié par le décret exécutif N°4-272 (29 Aout 2004) et N° 13-114 (28 Mars 2013) dans son chapitre 2 et 3

⁶⁹idem.

⁷⁰22 Décret exécutif n° 95-342 du 6 JoumadaEthanina, correspondant au 30 Octobre 1995 complété et modifié par le décret exécutif N°4-272 (29 Aout 2004) et N° 13-114 (28 Mars 2013) dans son chapitre 4.

(Provision de garantie+ provision pour complément obligatoire aux provisions pour SAP + Provision CAT NAT + Provision pour risque d'exigibilité des engagements réglementées + autres provisions réglementées).

(+) report à nouveau. (4).

Cette marge de solvabilité doit être supérieure ou égale à l'un des deux ratios :

- 15% des provisions techniques⁶⁹.

(Ou les provisions techniques = Provision d'équilibrage + Provision d'égalisation + Provision pour primes non acquises (REC) + Provision pour sinistres à payer (SAP) + Provision pour participation aux bénéfices et ristournes).

- 20% des primes émises et/ou acceptées nettes de taxes et d'annulations.

Il est à signaler que les primes sont brutes de réassurance.

b- Ratio de représentation des engagements réglementés:

Les engagements réglementés composés des provisions réglementées et des provisions techniques doivent être représentés à l'actif du bilan par des placements admis à l'article 23 du décret exécutif N° 13-114 du 28/03/2013 relatif aux engagements des compagnies d'assurance et/ ou de réassurance, ainsi composé des ⁷⁰ :

b-1 Valeurs d'Etat :

- Bons du Trésor,
- Dépôtsauprès du Trésor,
- Obligations émises par l'Etat ou jouissant de sa garantie.

b-2 Autres valeurs mobilières et titres assimilés :

- Actions d'entreprises algériennes d'assurance ou de réassurance et autres institutions financières,
- Actions d'entreprises étrangères d'assurance ou de réassurance, après accord du ministre chargé des finances,
- Actions d'entreprises algériennes industrielles et commerciales.

b-3 Actifs immobiliers :

- Immeubles bâtis situés sur le territoire algérien, □ droits réels immobiliers.

b-4 Autres placements :

- Marché monétaire,
- Tout autre type de placement fixé par les lois et règlements.

D'après l'arrêté ministériel du **07 janvier 2002**, cette représentation doit faire l'objet de la répartition suivante:

Les proportions de placement en actifs représentatifs des engagements règlementés en plus de la couverture à 100% des engagements, la réglementation précise que:⁽¹⁾

- 1) Minimum 50% pour les valeurs d'Etat (Bons du Trésor, dépôt auprès du Trésor et obligations émises par l'Etat ou jouissant de sa garantie) dont la moitié, au moins, pour les valeurs à moyen et long termes.
- 2) Le reste des engagements règlementés est à répartir entre les autres éléments d'actifs en fonction des opportunités offertes par le marché sans que la part des placements en valeurs mobilières et titres assimilés émis par des sociétés algériennes non cotées en bourse ne dépasse le taux de 20% des engagements règlementés.

3-3-4 Les ratios à partir du bilan :

Sont appelés ratios de structure, ces ratios reposent sur le principe de l'équilibre financier ; dont la règle stipule une cohérence entre la durée d'un moyen de financement (passif) et la durée d'une opération à financer (actif).

Donc un actif immobilisé doit être financé par une ressource stable (passif non courant).

a- Ratio de liquidité générale :⁷¹

il exprime la capacité d'une compagnie à faire face à ses engagements à court terme par ses actifs courants, il est supérieur ou égale à **100%**, dans le cas contraire, l'entreprise ne peut pas régler ses dettes à court terme, donc elle procède à des actes tel que : céder un de ses actifs non courants (corporelles) ou financiers après son reclassement ; donnons pour exemple : vente d'un bon de trésor BTA, ou anticiper l'échéance d'un placement à long terme..... ;⁷²

Ratio de liquidité générale = Actif courants/ Dettes à court terme.....
--

⁷¹ L'arrêté n° 01 du 07/01/2002 modifiant et complétant l'arrêté n° 007 du 02 Octobre 1996.

b- Ratios de rentabilité ou de profitabilité : ⁷³

La rentabilité est un rapport entre une forme de résultat ou une performance et un moyen ou une activité mis en œuvre pour le générer.

Parmi les ratios de rentabilité qu'on peut définir à partir du bilan, on repère:

b-1 Ratio de rentabilité financière des capitaux propres :(ROE)

ROE = Résultat net / Capitaux propres

Il est l'un des meilleurs indicateurs de performance de gestion; et le plus important pour les actionnaires ; il mesure l'aptitude de la compagnie à rentabiliser les capitaux apportés par les actionnaires.

b-2 Ratio de rentabilité du capital : ROI

= Résultat net/ capital social

Ce ratio mesure la rentabilité du capital investi.

b-3 Ratio de la rentabilité économique:

Ce ratio mesure la capacité d'une compagnie à dégager un résultat par l'utilisation de l'ensemble de ses moyens autrement dit par les capitaux économiques ou l'actif.

= Résultat net / Total actif

c- Les ratios de la capacité de financement:

c-1 Ratio de l'endettement:

= Dettes à plus d'un an / Capitaux propres

Ce ratio mesure le taux de financement par l'environnement externe c'est-à-dire les tiers par rapport au financement de l'entreprises par ses propres moyens (les capitaux des investisseurs).

c-2 Ratio de solvabilité ou d'autonomie financière:⁷⁴

⁷²EYROLLES Jean Lochar, *les ratios qui comptent*, 2^{ème} éd, édition d'organisations , 3^{ème} tirage, 2008, P.100 et 59.

⁷³ Idem.

⁷⁴ Les ratios qui comptent idem p 103.
⁷⁵ rapport de gestion

Il a la même signification que le ratio d'endettement mais changeant de sens par rapport à son résultat, c'est-à-dire > 1 bon signe.

= Fonds propres / les dettes à long terme

c-3 Ratio de financement par le biais de la réassurance :

Provisions technique à la charge des réassureurs (actif) / provisions techniques opérations directes (passif).

Il est toujours < 1, il explique le recours des compagnies d'assurance à la technique de réassurance, c'est-à-dire le financement à travers la réassurance.

3-3-5 Les ratios à partir des comptes de résultats :

a- La croissance des primes émises ou acquises :

[Primes émises année (N) - Primes émises (N-1)] / Primes émises année (N-1)...(1)

[Primes acquises année (N) - Primes acquises (N-1)] / Primes acquises (N-1)...(2)

(1)= (2) lorsqu'il s'agit des contrats dont l'échéance est au 31/12

Ce ratio permet de mesurer le taux de croissance de la compagnie surtout le ratio...(1)

b- Taux de croissance de la marge d'assurance nette :

= Marge d'assurance nette (N) Marge d'assurance nette (N-1) / Marge d'assurance nette (N-1)

Ce ratio exprime l'évolution de la marge d'assurance nette par année.

c- Taux de cession des primes :⁷⁵

= primes cédés N/ primes émises brutes N.

Il permet de définir la politique de la compagnie dans le programme de la réassurance par rapport aux primes émises brutes,

Ex : Un résultat de 8%, veut dire que la compagnie a cédé 8 unités pour chaque 100 unités de son portefeuille.

d-Taux de commissionnement en réassurance :

= Commissions reçues / les primes cédées

Ce ratio mesure la rémunération de la technique de réassurance.

e-Ratio de la marge bénéficiaire (profitabilité) :⁷⁶

= Résultat net / Chiffres d'affaires

Ce ratio permet de dégager l'excédent du chiffre d'affaires après déduction de toutes les charges (techniques ; charges de fonctionnement, les dotations ; les charges financières.....). Il n'a de sens que lorsque le résultat financier n'est pas important, ce qui n'est pas cohérent dans une compagnie d'assurances.

En effet, pour refléter la vraie rentabilité, au numérateur il ne faut prendre que le résultat technique opérationnel (c'est-à-dire hors le résultat financier).

f- La marge brute de rentabilité :**= Prestations/ primes acquises**

Ce ratio mesure la portion de couverture des prestations (sinistres) dans l'année par les primes acquises, techniquement parlant il s'agit du S/P.

g- Ratio de rentabilité de la marge d'assurance nette :**= Résultat technique opérationnel / Marge d'assurance nette**

Ce ratio mesure l'excédent de la marge d'assurance nette sur les charges rémunérées par cette dernière (charges de fonctionnement + dotations).

h- Ratio de rentabilité d'exploitation ou d'intégration :**= Marge d'assurance nette / Chiffre d'affaires**

Où le chiffre d'affaires = Primes émises + coûts de police.

Ce ratio mesure l'intégration de l'entreprise dans le processus de production ainsi que le poids des prestations dans les primes émises (CA).

i-Taux de marge d'assurance nette:**Marge d'assurance nette / Primes acquises.**

Ce ratio mesure l'excédent des primes acquises sur les prestations.

j- Ratio charges de fonctionnement :**= Charge de fonctionnements / Marge d'assurance nette**

Ce ratio mesure le taux de couverture des charges de fonctionnement par la marge d'assurance nette.

⁷⁶Les ratios qui comptent idem p 21.

k- Le ratio coût du personnel :

On procède au calcul du coût du personnel à partir des deux ratios suivants :

$$= \text{Charges du personnel} / \text{Marge d'assurance nette}$$

Ce ratio mesure la proportion du personnel dans la marge d'assurance nette, le résultat de ce ratio est élevé lorsqu'une compagnie exprime un fort besoin en matière de ressource humaine (cas de la SAA).

Et

$$= \text{Frais du personnel} / \text{Charges de fonctionnement}$$

On utilise ce ratio pour connaître la proportion de la charge du personnel dans la totalité des charges de fonctionnement.

l-Les ratios de l'activité financière :

l-1 Le taux de croissance du résultat financier :

$$= \text{Résultat Financier (N)} - \text{Résultat financier (N-1)} / \text{Résultat Financier (N-1)}$$

Ce ratio mesure la croissance du résultat financier d'une année à une autre

l-2 La rentabilité des primes émises:

$$= \text{Résultat financier N} / \text{Primes émises ou acquises N}$$

Ce ratio mesure la contribution des primes acquises sur le résultat financier.

l-3 Le ratio du taux de résultat Financier :⁷⁷

✓ Par rapport aux produits financiers :

$$= \text{Résultat financier} / \text{produits financiers}$$

Ce ratio mesure le taux des produits financiers dans le résultat financier.

Un taux de 70% veut dire que les charges financières sont de 30%.

✓ par rapport au résultat avant impôt :

$$= \text{Résultat financier} / \text{Résultat ordinaire avant impôt}$$

Ce ratio mesure la contribution de l'activité financière des compagnies d'assurance dans la création de la valeur, c'est-à-dire sa rentabilité.

⁷⁷EYROLLES, Jean Lochard, *Les ratios qui comptent*, 2^{ème} éd, édition d'organisation- troisième tirage, 2008, p.73.

✓ **Le ratio des produits financiers :**

= produits financiers / les placements

Ce ratio mesure le rendement de l'ensemble des fonds placés.

m- Ratios de productivités :

m-1 le ratio de productivité de l'actif :

= Chiffres d'affaires / Total Actif

Ce ratio mesure la capacité d'un moyen (l'actif) mis en œuvre afin de réaliser le chiffre d'affaires.

m-2 Ratio de productivité de l'effectif :

= Chiffres d'affaires / l'effectif

Ce ratio mesure la contribution de chaque employé à générer une portion de chiffre d'affaires (primes émises).

Conclusion :

Ce chapitre nous a permis d'appréhender l'importance de l'analyse financière dans la mesure de la performance financière, et d'étudier les spécificités des états financiers des compagnies d'assurances, il s'agit d'une appréciation de la performance financière à partir des différents ratios qui peuvent influencer sur la prise de décision dans une compagnie d'assurances (décision de gestion ; de production.....) ; en vue d'apporter des améliorations concernant la stratégie.

Ce chapitre, servira comme introduction pour le chapitre à venir qui se reposera sur le cas pratique de la mesure de la performance financière par l'analyse des états financiers et leurs évolutions à l'horizon des trois années 2015, 2016 et 2017 appliqués à la SAA.

Chapitre 3 :

*Etude de la performance financière de la
SAA par l'analyse financière*

Introduction

Dans les chapitres précédents, nous avons abordé les différents aspects théoriques concernant la mesure de la performance financière et l'analyse financière, cependant une présentation théorique ne sera jamais complète si elle ne comporte pas un appui pratique. Pour cela, il est temps de mener une analyse concrète sur l'entreprise que nous avons retenue, il s'agit de Traduire nos connaissances théoriques sur cas réel. Nous aborderons dans ce chapitre en ce premier lieu , la présentation de l'organisme d'accueil. Ensuite la présentation du bilan et compte de résultat de la SAA et, nous étudierons la performance de la SAA par l'analyse financière.

Section1 : Laprésentation de la S.A.A(la société Algérienne de l'assurance).

1-1L'historique de la S.A.A :

La Société Nationale d'Assurance, par abréviation S.A.A., est une entreprise publique d'assurance qui a été créée le 12 Décembre 1963 selon l'arrêté du Ministère de l'économie Nationale du 11 Décembre 1963. A l'origine, cette entreprise était une société mixte Algéro-Egyptienne (Algérie 51% du capital, l'Egypte 39% et Nationaux algériens 10%).

La société fut nationalisée le 27 Mai 1966 par l'ordonnance n°66-127 à l'occasion de l'institution du monopole de l'état sur les opérations d'assurance.

En cette période la **S.A.A.** a connu un développement de type classique, une société fortement centralisée, gérant des affaires apportées par des agents privés.

Mais en 1973, il y a eu la suppression des intermédiaires privés d'assurance qui ont été intégrés en tant que fonctionnaires ou salariés dans les compagnies d'assurances algériennes .

En Janvier 1976, la spécialisation des entreprises d'assurances par nature d'activités, a conduit la **S.A.A** à se consacrer au marché intérieur des risques simples et à ne pratiquer que l'assurance automobile, l'assurance vie et les risques des particuliers, commerçants et artisans. C'est à la suite de cela que la **S.A.A** a été conduite à s'impliquer fortement sur l'ensemble du territoire et à être à la frontière pour, d'une part, rapprocher l'assurance de l'assuré, et d'autre part, développer le plein emploi. C'est ce qui fait que la **S.A.A** dispose aujourd'hui d'un réseau de plus de 430 agences et de centres de formations.

Avec l'avènement des réformes économiques, la S.A.A a été transformée en société par action « SPA », le 27 Janvier 1982. Cette transformation s'est accompagnée de la levée de la spécialisation des compagnies d'assurance et la pratique de nature différentes, ce qui a élargie son champ d'activités aux autres risques. , Février 1989 dans le cadre de l'autonomie des entreprises, la SAA transforme son mode de gouvernance et devient une EPE(EntreprisePublique Economique) actuellement la S.A.A pratique tous les risques y compris les risques agricoles.

Son niveau de développement, ses capacités financières et sa dimension nationale ont contribué à l'augmentation de son capital social qui est passé de 500 millions de dinars en 1992 à 4.5 milliards de dinars en 2006.

Suite à la libération du marché des assurances en 1995, la S.A.A s'est trouvée dans la nécessité de redéployer son réseau commercial pour faire face à une concurrence de plus en plus accrue. C'est ainsi qu'elle a diversifié son réseau en agréant des agents généraux, d'une part, et d'autre part, en transformant le régime de rémunération du personnel des agences intégrées désormais payé au revenu proportionnel au chiffre d'affaires réalisé.

Nouveau découpage régional en 2003 introduction de l'ERP ORASS et développement d'un système d'information adapté de la SAA. Mise en place d'un nouveau plan stratégie.

Réorganisation structurelle en 2004 et Création de division par segment de marché afin de booster la productivité. Fin de mandat de la SAA en tant que gestionnaire du FSI et Création du fonds de Garantie Automobile (FGA).

Séparation des assurances de personnes de celle relative aux dommages en 2010.

Le capital social de la SAA est porté à 20 Milliards DA.

Lancement du programme de Relookage du réseau en 2015. La SAA se lance pleinement dans la diversification de son portefeuille par le développement des branches hors automobile.

Changement de siège social en 2016, une tour intelligente qui renforce la compagnie dans sa dynamique commerciale.

En 2017 la SAA passer son capital social à 30 Milliards de DA soit 275 Millions de US\$. La SAA présente les indicateurs les plus élevés du marché permettant d'envisager l'avenir avec sérénité :

- **Fonds propre** : 34 Milliards de DA équivalent à 310 Millions US\$.
- **Placements** : 46 Milliard de DA équivalent à 420 Millions US\$.
- **Actifs immobiliers** : 29 Milliards de DA équivalent à 265 Millions US\$.

La **SAA** est **LEADER** du marché national des assurances

❖ **Le deuxième** à l'échelle maghrébine.

❖ **Le troisième** assureur à l'échelle arabe.

- Dans peloton des **six premiers** assureurs du continent africain.

- Un chiffre d'affaire de **27.4** Milliards DA .

- **4140** Collaborateurs plus de 2 Millions de clients.

- **520** points de vente.

1-2 La SAA dans son environnement :

La SAA est l'un des membres fondateurs de l'Union algérienne des sociétés d'assurances et de réassurances « UAR », dont elle est aujourd'hui acteur actif.

- La SAA est membre permanent du conseil du Conseil National des Assurances CNA.
- La SAA contribue au développement d'une forte expertise à travers sa filiale SAE, dont elle est l'unique actionnaire. La SAE-EXACT pratique aussi le contrôle technique automobile, elle gère 28 centres répartis sur le territoire national et emploie plus de 400 collaborateurs spécialisés notamment dans l'évaluation des sinistres.
- La SAA est actionnaire de COTA entreprise spécialisée dans le contrôle technique des véhicules.

1-3 Investissements stratégiques

SAA actionnaire à hauteur de 34% dans plusieurs sociétés exerçant dans différents domaines :

- Assure Im mo SPA société exerçant dans le domaine immobilier.
- SICAV / CELIM SPA société d'investissements financiers.
- SAPS SPA société exerçant l'assurance des personnes, sous le nom commercial Amana assurances
- ALFA SPA société exerçant dans la détection de fraude d'assurance.
- Imprimerie des assurances SPA.

SAA actionnaire à hauteur de 20% dans :

- AFRICA RE/ Société Africaine de réassurance.
- CAGEX / Compagnie Algérienne d'assurance et garantie d'exportation.
- SGCI / Société de garantie des crédits immobiliers.
- SRH / Société de refinancement hypothécaire **leasing.S**

- SIH / Société d'investissement hôtelière.

1-4 Activités de la SAA :

L'activité de la SAA s'étend à de nombreux domaines et s'adresse à une large clientèle : particuliers, professionnels, petites, moyennes et grandes entreprises et institutions.

Conformément à l'arrêté du 29 Mai 2005 modifiant l'arrêté du 6 Avril 1998 portant agrément de la Société Nationale d'Assurance, les produits commercialisés par la SAA sont :

- Assurance incendie et risques annexes ;
- Assurance pertes d'exploitation après incendie et bris de machines ;
- Assurances des risques de la construction (RC Décennale, RC construction, Tous Risques Chantier et Montage) ;
- Assurance engineering (Bris de machines, Engins de Chantier, Tous Risques Matériel Informatique et Electronique, Pertes de produits en frigo...) ;
- Assurance transport (Aérien, Maritime, Terrestre-**faculté et corps-**) ;
- Assurance des Risques Agricoles (Toutes spéculations, Multirisques Avicole, Bétail, Grêle, Incendie, Plasticulture, matériel Agricole, Multirisques Exploitants...) ;
- Assurances des risques des particuliers (Professions libérales, collectivités, Vol, Bris de Glaces, Dégâts des eaux...) ;
- Assurances des responsabilités (Responsabilité Civile Chef d'entreprise, Produits livrés, Professionnelle...) ;
- Assurance crédit, Caution ;
- Assurance automobile.

1-5 Organisation de la société Nationale d'assurance (S.A.A) :

La Société Nationale d'Assurance emploie plus de 4457 personnes. Ces employés sont répartis sur le réseau de la S.A.A qui s'étend à travers tout le territoire Algérien.

Le réseau de distribution est constitué de 14 Directions Régionales, chargées de la mise en œuvre de la politique commerciale de la société, et de 293 agences directes et 210 agents généraux ainsi que 150 agences bancaire.

1-5-1 Le siège (la Direction Centrale) :

Le Siège est situé au boulevard « Ché » Guevara, il compte aussi une annexe située à Garidi

Il constitue la cellule centrale ayant pour but la synthèse des objectifs attendus au cours de l'exercice par l'ensemble des Directions Régionales, que ce soit en production ou en sinistre. En plus de l'exploitation de ces résultats, le siège effectue des contrôles, s'occupe de la production, dirige et conseille les agences par le biais des Directions Régionales.

L'administration de la société est assurée par le **conseil d'administration** composé de 9 élus nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires. Le tiers de ces élus est renouvelable tous les trois ans.

Le conseil d'administration est présidé par le **Président Directeur Général** assisté par deux Directeurs généraux adjoints (Technique et Administratif) desquels dépendent les chefs de divisions et les directeurs centraux. Ce conseil a pour principale fonction l'établissement du plan et le développement des orientations de la société.

- **La Direction Générale Technique :**

Elle est chargée de la conception et du développement de la stratégie globale de l'entreprise, elle est composée des structures suivantes:

- *Division des Risques d'Entreprise*
- *Division Automobile*
- *Division Risques des Particuliers et des Professionnels*
- *Division Vie*
- *Division Marketing*
- *Direction de la Réassurance*

- **Direction Générale Administrative :**

Dont le rôle est de soutenir et de contrôler le réseau commercial de la **S.A.A.**, elle est composée de:

- *Direction des Finances et de la Comptabilité*
- *Direction des Ressources Humaines*
- *Direction du Patrimoine*
- *Direction du Contentieux et de la Réglementation*
- *Division de l'Audit, Contrôle et Système d'Information*

1-5-2 Les directions Régionales :

Au nombre de 14, elles sont réparties sur tout le territoire national, Constituant les organes décentralisés d'animation, de contrôle, de coordination, de gestion administrative et d'appui pour l'ensemble des agences. Pour cela, ces Directions Régionales traduisent objectivement les faits et avec le maximum d'efficacité, la politique définie par le siège, donnant impulsions et directives nécessaires à ses agences. Les Directions Régionales constituent donc l'intermédiaire obligatoire entre le siège et leurs agences.

La Direction Régionale assume deux fonctions, l'une administrative et l'autre technique.

1-5-2-1 La fonction administrative : consiste à la mise en œuvre du partage territorial de chaque agence et de mettre à leur disposition tout le matériel et le mobilier nécessaire à leur bon fonctionnement.

1-5-2-2 La fonction technique : consiste à prêter assistance aux agences pour les affaires dépassant leur pouvoir de gestion et le contrôle strict de la tarification et des règlements en matière de sinistres.

Le siège de la Direction Régionale est présidé par **un directeur**, il comprend quatre (04) départements.

1-5-2-3 Département Administratif et Financier : Il est réparti en trois services :

- Service Comptabilité et Finances.
- Service des moyens généraux et de l'action sociale.
- Service du personnel.

1-5-2-4 Département Production : Il est réparti en deux services :

- Service assurances de biens.
- Service assurances de personnes

1-5-2-5 Département Contentieux : Il se compose de deux services :

- Service sinistres corporels.
- Services sinistres matériels et risques divers.

1-5-2-6 Département Marketing : Il se compose de deux services :

- Service vente.
- Service études et statistiques

1-5-2-7 Les Agences:

Elles ont pour rôle principal la gestion directe des contrats : souscription, suivi et règlement. Les agences sont organisées par fonction pour mieux assurer le contrôle interne et la polyvalence dans les branches d'assurance, à l'exception de la branche Assurances de personnes où la production et les sinistres sont gérés au sein du même service.

Dans le cadre de cette organisation, la relation commerciale avec le client est assurée par le chef d'agence aidé en cela par le personnel de l'agence réparti dans les services suivants :

- Le service « de la production »,
- Le service « des indemnisations »,
- Le service « des assurances de personnes »,
- Le service « Finances et Comptabilité ».

Section 2 : La présentation du bilan et comptes de résultats de la SAA :

Les comptes annuels de la Société sont établis conformément aux Nouveau Système Comptable et Financier et aux principes comptables généralement admis.

Nous commençons cette section par la présentation du bilan de la SAA, qui représente une synthèse de l'ensemble des emplois et des ressources dont dispose l'entreprise a une date données, puis on va présenter le compte de résultat des trois dernières années 2015, 2016 et 2017.

2-1 le bilan :

2-1-1 Présentation du bilan des années 2015, 2016, 2017 :

2-1-1-1 L'actif du bilan :

Dans le tableau suivant nous présentons l'actif de bilan de la SAA.

Tableau N°4 :L'actif du bilan de la SAA.

En

KDA

ACTIF	2015	2016	2017	%	%
Ecart d'acquisition - Goodwill positif ou négatif					
Immobilisations Incorporelles	190832	169925	129856	-10,95	-23,58
Immobilisations Corporelles					

Terrains	5150464	5 153100	5371787	0,51	4,24
Bâtiments Exploitation	5371287	16709297	16248572	211,08	-2,76
Bâtiments Placement	963633	910257	864918	-5,53	-4,98
Autres immobilisations corporelles	499073	475614	860267	-4,7	80,87
Immobilisations en Concession	-	184445	180864	-	-1,41
Immobilisations en Cours	70988	157900	255870	122,43	62,04
Immobilisations Financières					
Titres mis en équivalence :					
Autres participations et créances rattachées	3012025	4707700	4561794	56,3	-3,09
Autres Immobilisations Financières	45646291	44953340	37383573	-1,51	-16,84
Prêts et autres actifs financiers non courants	280330	233465	331531	-16,72	42
Impôts différés actif	622772	592103	743137	-4,92	25,51
Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants	8986	6901	6609	-23,21	-4,23
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	61816683	74254049	66938778	20,12	-9,85
Provisions Techniques d'Assurance					
Part de la coassurance cédée	7886	926	-	-88,27	-
Part de la réassurance cédée	2315984	1791463	1701181	-22,65	-5,04
Créances et Emplois assimilés					
Cessionnaires et Cédants débiteurs	632256	666693	583670	5,45	-12,45
Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs	4163029	5157791	5838943	23,89	13,21
Autres débiteurs	3815296	2829516	1657883	-25,83	-41,41
Impôts et assimilés	733297	2067680	716935	181,97	-65,32
Autres créances et emplois assimilés	95674	107855	120865	12,73	12,06

Disponibilités et Assimilés					
Placements et autres actifs financiers courants (sauf 509 - versmt restant à effectuer)	691479	848240	4502516	22,67	430,81
Trésorerie (sauf 519 - concours bancaires courants)	2400642	2732235	3257226	13,81	19,21
TOTAL ACTIF COURANT	14855545	16 202 399	18379221	9,07	13,43
TOTAL GENERAL ACTIF	76672228	90456448	85317998	17,98	-5,68

Source : Élaborer par nous même à partir les actifs des bilans de la SAA.

2-1-1-1 Analyse de l'actif du bilan :

2-1-1-1-1 L'actif non courant :

Tableau N°5 :L'actif non courant :

En KDA

	2015	2016	2017	2016/2015 (%)	2017/2016 (%)
Immobilisations Incorporelles	190 832	169 925	129 856	-10,96%	-23,58%
Immobilisations Corporelles	12 055 445	23 590 613	23 782 277	95.68	0.81
Immobilisations Financières	49 570 405	50 493 510	43 026 644	1.86	-14.79
Total actif non courants	61 816 682	74 254 048	66 938 777	20,12%	-9,85%

Source : Élaborer par nous même à partir de l'actif du bilan de la SAA.

Du tableau ci-dessus, nous constatons une augmentation dans l'actif non courant de la SAA de 20,12% en 2016 par rapport à 2015. Ceci peut être expliqué par la hausse des immobilisations corporelles et financières successivement de 95.68% ,1.86% et ce malgré la baisse des immobilisations incorporelles de 10,96% . Toutefois celui-ci a connu une baisse de près de 9.85% en 2017 et ce par rapport à la baisse des immobilisations incorporelles de près de 23.58% ainsi qu'à la baisse des immobilisations financières de 14.79%.

2-1-1-2 L'actif courant :

Tableau N° 06 : L'actif courant.En KDA

	2015	2016	2017	2016/2015	2017/2016
Provisions Techniques d'Assurance	2 323 870	1 792 389	1 701 181	-22.87%	-5.09%
Créances et Emplois assimilés	9 439 553	10 829 535	8 918 297	+14.72	-17.65%
Disponibilités et Assimilés	3 092 122	3 580 475	7 759 742	+15.79%	116.72%
TOTAL ACTIF COURANT	14 855 545	16 202 399	18 379 220	+9.06%	+13.43%

Source : Élaborer par nous même à partir de l'actif du bilan de la SAA.

Nous constatons que les actifs courants ont connu une hausse consécutive durant les deux derniers exercices, à savoir, 9,06% en 2016 et 13,43% en 2017. Celle-ci est due à la hausse significative de 116,72% des disponibilités en 2017 par rapport à 2016.

Nous constatons aussi une baisse dans les créances de 17,65% durant la même période, ce qui peut être expliqué par la prise en main de la gestion des créances au niveau de la Saa. Et ce par rapport à l'obligation des assurés de paiement par échéancier limité.

Total Actif

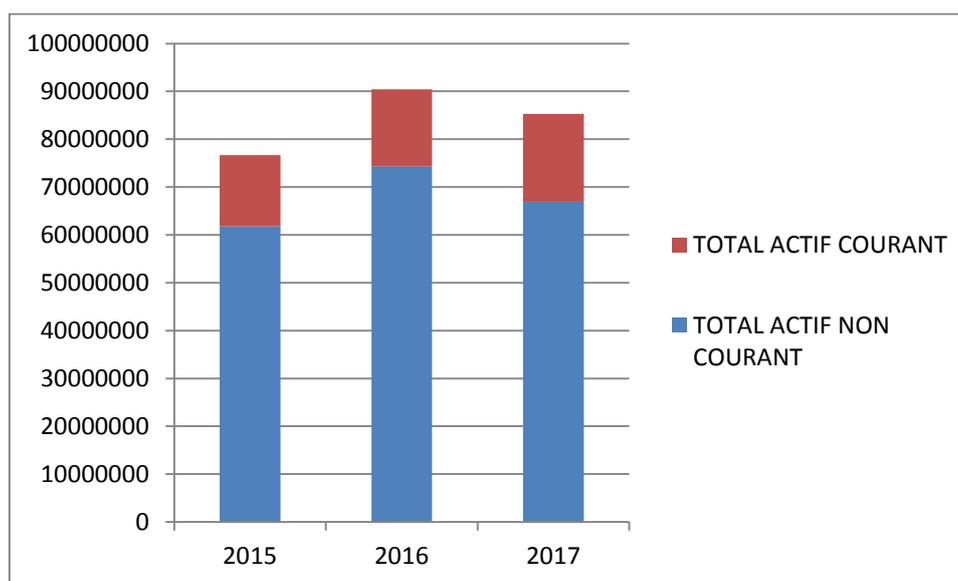
Tableau N°07 : Total d'actif.En KDA

	2015	2016	2017	%	%
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	61816682	74254048	66938777	20,12	-9,85
TOTAL ACTIF COURANT	14855545	16202399	18379220	9,06	13,43
TOTAL GENERAL ACTIF	76672227	90 456 447	85317997	17,97	-5,68

Source : Élaborer par nous même à partir de l'actif du bilan de la SAA.

Du tableau ci-dessus, nous constatons une hausse de près de 17.97% dans le total actif de la compagnie en 2016 par rapport à 2015, ceci est en conséquence de la hausse de l'actif non courant et courant. Cependant, celui-ci a connu une baisse de 5,68% en 2017 par rapport à 2016, ce qui est dû, comme cité précédemment, à la baisse de l'actif non courant et ce malgré la hausse de l'actif courant.

Figure N° :



2-1-1-2 Le passif du bilan de la SAA:

Dans le tableau suivant nous présentons le passif de bilan de la SAA.

Tableau N°08 : Le passif du bilan de la SAA.

En KDA

PASSIF	2015	2016	2017	%	%
Capital émis ou capital social ou fonds de dotation	20 000 000	20 000 000	30 000 000	0	50
Capital souscrit non appelé					
Primes et réserves - Réserves consolidées	9 113 763	10 900 079	2 522 072	19,6	-76,86
Ecarts d'évaluation	160 366	173 109	173109	8,13	0
Ecarts de réévaluation					
Ecart d'équivalence					
Autres capitaux propres - Report à nouveau		—	—	—	—
Résultat de l'exercice	3 386 316	3 121 993	3 250 885	-0,08	4,13
TOTAL I - CAPITAUX PROPRES	32 660 446	34195181	35 946066	4,7	5,12
Emprunts et dettes assimilés	1714	4727344	3783243	275707,7	-19,97
Impôts (différés et provisionnés)					

Autres dettes non courantes	-	1627445	581690	-	-64,26
Provisions réglementées	2048345	2125438	2289014	3,76	7,69
Provisions et produits constatées d'avance (sauf 155)	1649855	1516897	1710055	-8,06	12,73
Fonds de valeurs reçus des réassureurs	1892959	1406044	1326417	-25,72	-5,66
TOTAL II - PASSIFS NON COURANTS	5592873	11403168	9690420	103,89	5,12
Provisions directes	28086373	26737213	26906584	-4,8	0,26
Acceptations	270806	409469	227825	51,2	-44,36
Cessionnaires et Cédants créditeurs	1406915	2314632	2920922	64,52	26,19
Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs	544476	479683	472849	-11,9	-1,42
Impôts crédit	1634287	1726566	1366885	5,65	-20,83
Autres Dettes (sauf 444-445-447)	6349093	13127570	7878912	106,76	-39,98
Trésorerie Passif	126959	62964	7535	-50,42	-88,03
TOTAL III - PASSIFS COURANTS	38418909	44858097	39 681512	16,76	-11,54
TOTAL GENERAL PASSIF	76672228	90456448	85317998	17,98	-5,68

Source : Élaborer par nous même à partir des passifs des bilans de la SAA.

2-1-2-1L'analyse du passif :

2-1-2-1-1 Les capitaux propres :

Dans le tableau suivant nous présentons les capitaux propres inscrits dans le bilan de la SAA durant les années 2015, 2016 et 2017.

Tableau N°09: Les capitaux propres de la SAA.**En KDA**

	2015	2016	2017	2016/2015	2017/2016
Capital émis ou capital social ou fonds de dotation	20 000 000	20 000 000	30 000 000	0	50
Primes et réserves - Réserves consolidées	9 113 763	10 900 079	2 522 072	19,6	-76,86
Ecarts d'évaluation	160 366	173 109	173 109	8,13	0
Résultat de l'exercice	3 386 316	3 121 993	3 250 885	-0,08	4,13
TOTAL I - CAPITAUX PROPRES	32 660 446	34 195 181	35 946 066	4,7	5,12

Source : Élaborer par nous même à partir de passif du bilan de la SAA.

Du tableau ci-dessus, nous constatons que les capitaux propres ont augmenté en 2016 par rapport à 2015 de 4.7% suite a l'augmentation des réserves de 19.6% et les écarts d'évaluation de 8.13%, malgré la baisse du résultat de 0.08%.

Toutefois celui-ci a connu une augmentation de près de 5.12% en 2017 par rapport a 2016 suite a la hausse de 50% de capital émis et de 4.13% de résultat de l'exercice.

2-1-2-1-2 Le passif non courant :

Dans le tableau suivant nous présentons les dettes à long et à moyen terme inscrites dans le bilan de la SAA.

Tableau N°10:Le passif non courant. En KDA

	2015	2016	2017	%	%
Emprunts et dettes assimilés	1 714	4 727 344	3 783 243	275707,7	-19,97
Impôts (différés et provisionnés)					
Autres dettes non courantes	-	1 627 445	581 690	-	-64,26
Provisions réglementées	2 048 345	2 125 438	2 289 014	3,76	7,69
Provisions et produits constatées d'avance (sauf 155)	1 649 855	1 516 897	1 710 055	-8,06	12,73
Fonds de valeurs reçus des réassureurs	1 892 959	1 406 044	1 326 417	-25,72	-5,66
TOTAL II - PASSIFS NON COURANTS	5 592 873	11 403 168	9 690 420	103,89	-15.02

Source : Élaborer par nous même à partir de passif du bilan de la SAA.

Du tableau ci-dessus, nous remarquons que le total passif non courant a augmenté en 2016 par rapport à 2015 de 103.89%, ce qui dû a l'augmentation des emprunts de 275707,7%.

La situation s'améliora en 2017 suite a la baisse de 15.02% par rapport à 2016, ce qui dû a la diminution des emprunts de 17.97% et les autres dettes non courantes de 64,26%.

2-1-2-1-3 Le passif courant :

Dans le tableau suivant nous présentons les dettes à court terme de bilan de la SAA.

Tableau N°11: Passif courant.

En KDA

	2015	2016	2017	%	%
Provisions directes	28 086 373	26 737 213	26 906 584	-4,8	0,26
Acceptations	270806	409 469	227 825	51,2	-44,36
Cessionnaires et Cédants créditeurs	1 406 915	2 314 632	2 920 922	64,52	26,19
Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs	544476	479 683	472 849	-11,9	-1,42
Impôts crédit	1 634 287	1 726 566	1 366 885	5,65	-20,83
Autres Dettes (sauf 444-445-447)	6 349 093	13 127 570	7 878 912	106,76	-39,98
Trésorerie Passif	126 959	62 964	7 535	-50,42	-88,03
TOTAL III-PASSIFS COURANTS	38 418 909	44 858 097	39 681 512	16,76	-11,54

Source : Élaborer par nous même à partir de passif du bilan de la SAA.

Du tableau ci-dessus, nous constatons une augmentation de 16.76% en 2016 par rapport à 2015 suite a l'augmentation des dettes de 106.76%.

Par contre en 2017 y avait une diminution de 11.54% par rapport à 2016, ce qui dû a la diminution des dettes de 39.98%.

Tableau N°12 : Total de passif. En KDA

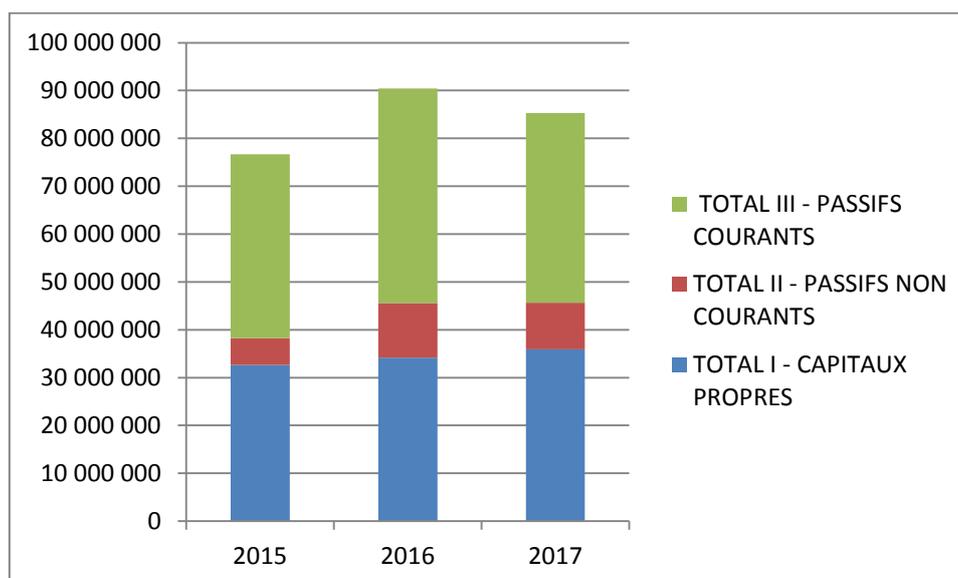
TOTAL I - CAPITAUX PROPRES	32 660 446	34 195 181	35 946 066	4,7	5,12
TOTAL II - PASSIFS NON COURANTS	5 592 873	11403 168	9 690 420	103,89	5,12
TOTAL III - PASSIFS COURANTS	38418 909	44 858097	39 681 512	16,76	-11,54
TOTAL GENERAL PASSIF	76 672 228	90 456 448	85 317 998	17,98	-5,68

Source : Élaborer par nous même à partir de passif du bilan de la SAA

Dans ce tableau nous remarquons que le total de passif a augmenté de 17.98% en 2016 par rapport à 2015, suite a l'augmentation de passif non courant de 103.89%.

Tandis que en 2017 a connu une diminution de 5.68% par rapport à 2016 qui revient a la diminution de passif courant de 11.54%.

Figure N° :



2-2 Le compte de résultat :

2-2-1 La présentation des comptes de résultats de la SAA.

Dans le tableau suivant nous présentons le compte de résultat de la SAA.

Tableau N°13 :Le compte de résultat de la SAA

En KDA

DESIGNATION	2015	2016	2017	2016/2015	2017/2016
Primes émises sur opérations directes	23 947 031	23 351 910	23 057 892	2,49	-1,26
Primes acceptées	613 927	772 567	555 373	25,84	-28,11
Primes émises reportées	358 486	123 698	87 029	-64,49	-29,68
Primes acceptées reportées	72 961	140 748	181 352	92,91	28,85
I- Primes acquises a l'exercice	24 129 511	23 860 031	23 881 646	-1,12	0,09
Prestations (Sinistres) sur opérations directes	14 122 544	12 731 879	13 149 347	-9,85	3,28
Prestations (Sinistres) sur acceptation	3 488	1 167	15 165	-66,54	1199,48
II- Prestations (sinistres) de l'exercice	14 126 032	12 730 712	13 164 513	-9,88	3,41
Commissions reçues en réassurance	559 562	538 363	609 418	-3,79	13,2
Commissions versées sur acceptations	18 224	18 171	21 914	-0,29	20,6

III- Commissions de réassurance	541 338	520 192	587 504	-3,9	12,94
IV- La marge assurance/marge brute	10 544 817	11 649 511	11 304 638	10,48	-2,6
Achats et services extérieurs	2 471 209	2 648 453	2 573 813	7,16	-2,82
Charges de personnels	5 065 681	4 763 608	4 711 990	-5,96	-1,1
Impôts, taxes et versements assimilés	511 208	535 888	537 091	4,83	0,22
Production immobilisée					
Autres produits opérationnels	1 102 681	338 144	393 432	-69,33	16,35
Autres charges opérationnels	148 438	143 709	147 544	-3,18	2,67
Dotations aux amortissement et pertes de valeurs	927 306	1 636 987	2 234 609	76,53	36,51
Reprise sur perte de valeur et provisions	175 997	163 814	483 900	-6,92	195,4
V- Résultat technique opérationnel	2 699 653	2 422 825	1 977 823	-10,25	-18,37
Produits financiers	1 595 987	1 683 976	2 186 253	5,51	29,83
Charges financiers	18 737	104 498	265 769	457,7	154,33
VI- Résultat financier	1 577 251	1 579 477	1 920 485	0,14	21,59
VII- Résultat ordinaires avant impôts	4 276 904	4 002 302	3 898 307	-6,42	-2,6
Impôts exigibles sur résultats ordinaires (IBS)	918 690	849 640	798 456	-7,52	-6,02
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaires	28 103	30 669	151 034	9,13	392,46
Total des produits des activités ordinaires	27 545 516	26 566 157	27 532 736	-3,55	3,64
Total des charges des activités ordinaires	24 159 199	23 444 464	24 281 851	-2,96	3,57
VIII- Résultat ordinaires	3 386 316	3 121 993	3 250 885	-7,8	4,13
Eléments extraordinaires (produits) (*)					
Eléments extraordinaires (Charges) (*)					
XI- Résultat extraordinaires					
X- Résultat net de l'exercice	3 386 316	3 121 993	3 250 885	-7,8	4,13

2-2-2 l'analyse du TCR :

Tableau N°14 : la marge d'assurance de la SAA.

En KDA

	2015	2016	2017	%	%
I- PRIMES ACQUISES A L'EXERCICE	24129511	23860031	23881646	-1,12	0,09
II- PRESTATIONS (SINISTRES) DE L'EXERCICE	14126032	12730712	13164513	-9,88	3,41
III- COMMISSIONS DE REASSURANCE	541338	520192	587504	-3,9	12,94
IV- LA MARGE ASSURANCE/MARGE BRUTE	10544817	11649511	11304638	10,48	-2,6

Source : Élaborer par nous même à partir des comptes de résultats de la SAA.

Le tableau ci-dessus nous montre la marge d'assurance durant les années 2015, 2016 et 2017. Nous remarquons que cette marge a enregistré une augmentation de 10.48% en 2016 par rapport à 2015, suite à la diminution des prestations de 9.88%.

Par contre en 2017 a marqué une diminution de 2.6% par rapport à 2016, ce qui dû à l'augmentation des prestations de 3.41%.

Tableau N°15 : Le résultat technique opérationnel de la SAA.**En KDA**

	2015	2016	2017	%	%
V- RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL	2699653	2422825	1977823	-10,25	-18,37

Source : Élaborer par nous même à partir des comptes de résultats de la SAA.

Dans ce tableau montrant le résultat technique opérationnel de la SAA, nous remarquons que durant les exercices de 2015, 2016 et 2017 ce dernier est diminué respectivement de 10.25% en 2016 par rapport à 2015 et de 18.37% en 2017 par rapport à 2016, en fait cette diminution est due principalement à la hausse des autres charges opérationnelles et les dotations aux amortissements et provisions surtout en 2017.

Tableau N°16 : Le résultat financière de la SAA.**En KDA**

	2015	2016	2017	%	%
VI- RESULTAT FINANCIER	1577251	1579477	1920485	0,14	21,59

Source : Élaborer par nous même à partir des comptes de résultats de la SAA.

Dans ce tableau retraçant le résultat financier de la SAA durant les années 2015, 2016 et 2017. Nous constatons respectivement une augmentation de 0.14 % en 2016 et de 21.59% en 2017, L'analyse du compte de résultats nous a permet de constater que les revenus financiers de la Saaréalisés durant ces deux années d'étude sont suffisant et permettent à l'entreprise de couvrir les charges financières.

Tableau N°017 : Le résultat financière de la SAA.**En KDA**

	2015	2016	2017	%	%
X- RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3386316	3121993	3250885	-7,8	4,13

Source : Élaborer par nous même à partir des comptes de résultats de la SAA.

Dans ce tableau retraçant le résultat net de la SAA a diminué de 7.8% en 2016 par rapport à 2015, suite à la baisse de résultat technique opérationnel.

Par contre en 2017 cette résultat a augmenté d'un taux de 4.13% par rapport à 2016, ce qui dû à l'augmentation de résultat financière de 21.59% , malgré que la diminution de résultat technique opérationnel de 18.37%.

Section 3 :Etude de la performance financière de la Saa par l’analyse financière.

Ratio de sinistralité :

Tableau N°18 : Le ratio de sinistralité.

En KDA

	Années			Evolution du ratio	
	2015	2016	2017	2016/2015	2017/2016
Sinistres survenus	14 129 512	12 730 712	13 164 513	-9.90%	+3.41%
Prime acquise	24 129 511	23 860 031	23 881 646	-1.17%	+0.09%
Ratio(1)/(2)	+58.56%	+53.35%	55.12%	-5.21%	+1.17%

source : Élaborer par nous même à partir des états financiers de la SAA.

Le ratio S/P a connu une baisse de 5,21% en 2016 par rapport à 2015 suite à la diminution des sinistres survenus de -9.90%, ce ratio reste dans la norme (inférieure à 1).

Contrairement ce ratio a augmenté de 1.17% en 2017, suite à l’augmentation des sinistres survenus de 3.41%, ce qui est dû un déséquilibre (supérieur à 1).

Ratio defrais gestion :

Tableau N°19 : Le ratio defrais gestion.

En KDA

Frais de gestion	Années			Evolution du ratio	
	2015	2016	2017	2016/2015	2017/2016
Frais de gestion(1)	9 299 839	9 892 459	10 688 047	+6.37%	+8.04%
Primes acquises(2)	24 129 511	23 860 031	23 881 646	-1.12%	+0.09%
Ratio(1)/(2)	+38.54%	+41.46%	+44.75%	+2.92%	3.29%

Source : Élaborer par nous même à partir des états financiers de la SAA.

Ce ratio a connu une augmentation durant les trois dernières années 2015/2016/2017 successivement de 2.92% et 3.29 % suite a la hausse des frais de gestions de 6.37% en 2016 et 8.04% en 2017.

Ratio combiné :**Tableau N°20 : Le ratio combiné.****En KDA**

	Années			Evolution du ratio	
	2015	2016	2017	2016/2015	2017/2016
Charge sinistre	14 126 032	12 733 046	13 164 512	-9.86%	+3.39%
Frais de gestion	8196537	8091657	7969539	-1.28	-1.51
Total(1)	22322569	20824703	21134051	-6.71	1.48
Prime acquise(2)	24 129 511	23 860 031	23 881646	-1.12%	+0.09%
Ratio(1)/(2)	92.51	87.28	88.49	-5.23	1.21

Source : Élaborer par nous même à partir des états financiers de la SAA.

Ce ratio a connu une diminution de 5.23% en 2016 qui est dû a la diminution des charges de sinistres et les frais de gestion d'un total de -6.71% ,ce ratio reste dans la norme (< 1).

On constate l'augmentation de 1.21% en 2017, ce qui due à la hausse des charges des sinistre d'un total de 1.48%.

Ratio de productivité de l'actif :**Tableau N°21 : Leration de productivité de l'actif.****En KDA**

	Années			Evolution du ratio	
	2015	2016	2017	2016/2015	2017/2016
CA (N)	24 129 511	23 860 031	23 881 646	-1.12%	0.09%
Actif	76 672 228	90 456 448	85 317 998	17.98%	-5.68%
Ratio	31.47%	26.38	27.99%	-5.09%	1.61%

Source : Élaborer par nous même à partir des états financiersde la SAA.

Evolution des ratios de la structure à partir du bilan :**Ratio de liquidité générale.**

Tableau N°22: Le ratio de liquidité générale.**En KDA**

	Années			Taux d'évolution	
	2015	2016	2017	2015/2016	2016/2017
Actif courant (1)	14 855 545	16 202 399	18 379 220	+9.06%	+13.44%
DCT (2)	38 418 909	44 858 098	39 681 512	+16.76%	-11.54%
Ratio (1)/(2)	+38.67%	+36.12%	+46.32%	-2.55%	+10.2%

Source : Élaborer par nous même à partir des bilans de la SAA.

Du tableau N°, nous constatons que le ratio de liquidité de la SAA ne dépasse les 100% durant les trois dernières années, d'où nous pouvons dire que l'actif courant de cette compagnie ne couvre pas les dettes à cours terme et ce malgré sa hausse de 10,20% en 2017.

Ratio de rentabilité financière des capitaux propres .

Tableau N°23 : Le ratio de rentabilité financière des capitaux propres.**En KDA**

	Années			Evolution du ratio	
	2015	2016	2017	2016/2015	2017/2016
Résultat net (1)	3 386 316	3 121 993	3 250 884	-7.80%	+4.13%
Capitaux propres(2)	32 660 446	34 195 181	35 946 066	+4.70%	+5.12%
Ratio (1)/(2)	+10.37%	+9.13%	+9.04%	-1.24%	-0.09%

Source : Élaborer par nous même à partir des bilans de la SAA.

Du tableau ci-dessus, nous constatons que le rendement des capitaux propres de la SAA varie entre 09 et 10% durant les trois dernières années. Toutefois, ce ratio a connu une légère baisse successive en 2016 et 2017, à savoir respectivement de 1,24% et 0,09%, suite à l'augmentation des capitaux successivement de +4.70% et de +5.12%.

Ratio de rentabilité économique.**Tableau N°24 : Ratio de rentabilité économique.****En KDA**

	Années			Evolution du ratio	
	2015	2016	2017	2016/2015	2017/2016
Résultat net(1)	3 386 316	3 121 993	3 250 884	-7.80%	+4.13%
Total Actif(2)	76 672 228	90 456 448	85 317 998	+17.98%	-5.68%
Ratio(1)/(2)	+4.42%	+3.45%	+3.81%	-0.97%	+0.36%

Source : Élaborer par nous même à partir des bilans de la SAA.

Du tableau N°06, nous réalisons que la rentabilité économique de la SAA varie entre 3 et 4% durant les trois dernières années. Celle-ci a connu une baisse de presque 0.97% en 2016 par rapport à 2015, ce qui peut être expliqué par la baisse du résultat net de 7,80%. En 2017, la Saa a enregistré un taux de rentabilité économique de 3,81%, soit une hausse insignifiante de 0.36% par rapport à 2016 et ce, malgré la hausse du résultat net de 4.13% le total actif a baissé de 5,68%.

Ratio de l'autonomie financière.**Tableau N°25 : Le ratio de l'autonomie financière.****En KDA**

	Années			Evolution du ratio	
	2015	2016	2017	2016/2015	2017/2016
Fonds propres(1)	32 660 446	34 195 181	35 946 066	+4.69%	+5.12%
Dette L T(2)	5 592 873	11 403 168	9 690 420	+103.89%	-15.01%
Ratio(1)/(2)	583.97%	299.87%	370.94%	-284.1%	+71.07%

Source : Élaborer par nous même à partir des bilans de la SAA.

Durant les trois dernière années, le ratio d'autonomie financière au niveau de la Saa dépasse de loin 100% surtout en 2015, ou il a atteint plus de 5 fois ce seuil (Voir Tableau N°07).

Ce ratio a connu une baisse de 284,10% en 2016 par rapport à 2015 et ce à cause de la hausse des dettes à long terme de 103.89%. Par ailleurs, il a connu une hausse de 71,07% en 2017 par rapport à 2016, justifiée par la hausse des fonds propres de 5,12% et la baisse des DLT de 15,01%.

Ratio d'endettement.

Tableau N°26 : Le ratio d'endettement.

En KDA

	Années			Evolution du ratio	
	2015	2016	2017	2016/2015	2017/2016
Dette L T(1)	5 592 873	11 403 168	9 690 420	+103.89%	-15.02%
Capitaux propre(2)	32 660 446	34 195 181	35 946 066	+4.70%	+5.12%
Ratio(1)/(2)	+17.12%	+33.35%	+26.96%	+16.23%	-6.39%

Source : Élaborer par nous même à partir des bilans de la SAA.

Durant les trois dernières années, à partir du tableau N°08, nous constatons que les dettes à long terme de la SAA représentent près de 33.35% de ses capitaux propres en 2016 avec une hausse de 16,23% par rapport à 2015, ce qui peut être expliqué par la hausse des DLT de 103.89% durant la même période.

Toutefois, en 2017, ce ratio (d'endettement) a baissé de 6,39% par rapport à 2016 pour arriver au taux de 26,96%, ce qui est dû à la baisse des DLT de près de 15%.

Ratio de financement par la réassurance.

Tableau N°27:Ratio de financement par la réassurance.

En KDA

	Années			Evolution du ratio	
	2015	2016	2017	2016/2015	2017/2016
Provision technique actif(1)	2 323 870	1 792 389	1701 181	-22.87%	-5.08%
Provision technique passif(2)	28 357 179	27 146 682	27 034 409	-4.27%	-0.41%
Ratio(1)/(2)	+8.19%	+6.60%	+6.29%	-1.59%	-0.31%

Source : Élaborer par nous même à partir des bilans de la SAA.

Ce ratio a connu une diminution successive de 1.59% et 0.31% en 2016 et 2017, Suite à la régression importante des provisions technique de l'actif de 22.87% en 2016 par rapport à 2015 et 5.08% en 2017 par rapport en 2016.

A travers ce ratio, nous pouvons déduire:

- les taux de cession se rapprochent durant les années 2015, 2016 et 2017.
- La fiabilité des méthodes utilisées pour l'évaluation des provisions techniques

Les ratios à travers le compte de résultat de la SAA :

1- Ratio de croissance de la marge d'assurance nette :

Tableau N°28 :Le ratio de croissance de la marge d'assurance nette. En KDA

	Années			Evolution du ratio	
	2015	2016	2017	2016/2015	2017/2016
Marge d'assu nette	10544817	116495110	11304638	10.48	-2.96

Source : Élaborer par nous même à partir les comptes de résultats de la SAA.

L'augmentation de la marge d'assurance nette en 2016 par rapport à 2015 de 10.48% suite à la diminution des prestations de 14 126 032 DA en 2015 contre 12 730 712 DA en 2016 avec un taux de -9.88%, en dépit de la régression des primes acquises de -1.12%.

Par contre, la régression de la marge d'assurance nette en 2017 par rapport à 2016 de -2.96% était due à l'augmentation des prestations de l'exercice afférent ou le montant est passé de 12 730 712 DA en 2016 à 13 164 513 DA en 2017 avec un taux 3.41%.

2- Ratio de la marge bénéficiaire :

Tableau N°29:Le ratio de la marge bénéficiaire En KDA

	Années			Evolution du ratio	
	2015	2016	2017	2016/2015	2017/2016
Résultat net (N)	3386316	3121993	3250885	-7.80	4.13
Primes émises	23947031	23351910	23057892	-2.48	-1.26
Ratio	14.14	13.37	14.10	-0.77	0.73

Source : Élaborer par nous même à partir les comptes de résultats de la SAA.

A travers ce ratio nous pouvons constater que la marge bénéficiaire est restée presque stable durant les années 2015,2016 et 2017 avec des petites diminutions de -0.77% en 2016 par rapport à 2015 et une petite augmentation de 0.73% en 2017 par rapport à 2016.

Le résultat net représente en moyenne 13.87% de primes émises dans les trois dernières années.

3-Ratio de la rentabilité de la marge d'assurance nette:

Tableau N°30 : Le ratio de la rentabilité de la marge d'assurance nette. En KDA

	Années			Evolution du ratio	
	2015	2016	2017	2016/2015	2017/2016
R T O N	2699653	2422825	1977883	-10.25	-18.36
Marge ass nette N	10544817	11649511	11304638	10.48	-2.96
Ratio	0.26	20.80	17.50	20.54	-3.3

Source : Élaborer par nous même à partir les comptes de résultats de la SAA.

Le taux de la participation de la marge d'assurance nette dans la formation du résultat technique opérationnel en 2016 par rapport à 2015 a connu une augmentation de 20.54%, cette augmentation s'explique par apport à 2016 suite

Contrairement à 2017, ce ratio a connu une diminution de -3.3% par rapport à 2016, suite à la diminution importante du résultat technique opérationnel de -18.36% et une petites diminution de la marge d'assurance nette de -2.96%.

4-Ratio de rentabilité d'exploitation :

Tableau N°31 : Le ratio de rentabilité d'exploitation. En KDA

	Années			Evolution du ratio	
	2015	2016	17	2016/2015	2017/2016
Marge d'assu nette	10544817	11649511	11304638	10.48	-2.96
CA (N)	24 129 511	23 860 031	23 881 646	-1.12	0.09
Ratio	43.70	48.82	47.34	5.12	-1.48

Source : Élaborer par nous même à partir les comptes de résultats de la SAA.

Ce ratio a connu une augmentation de 5.12% en 2016 par rapport à 2015, malgré la diminution du CA de -1.12%,

En dépit de l'augmentation du CA à raison de 0.09% en 2017/2016, ce ratio a régressé de -1.48% ce qui explique la croissance de la sinistralité en 2017.

5-Taux de la marge d'assurance nette :

Tableau N°32 : Le taux de la marge d'assurance nette.

En KDA

	Années			Evolution du ratio	
	2015	2016	2017	2016/2015	2017/2016
Marge d'assu nette	10544817	11649511	11304638	10.48	-2.96
Prime acquise(N)	24129511	23860031	23881646	-1.12	0.09
Ratio	43.70	48.82	47.34	5.12	-1.48

Source : Élaborer par nous même à partir les comptes de résultats de la SAA.

Ce ratio a augmenté de 5.12% durant 2016 par rapport à 2015, ce qui est évident puisqu'il s'agit d'un évènement aléatoire dans le secteur assurantiel.

La part de la marge d'assurance dans les primes acquise a régressé de -1.48% durant 2017 par rapport à 2016 suite à la sinistralité connue dans cette année et ça en dépit de l'augmentation des primes acquises de 0.09%.

6- Ratio de croissance du résultat financière :

Tableau N°33 :Le ratio de croissance du résultat financière.

En KDA

	Années			Evolution du ratio	
	2015	2016	2017	2016/2015	2017/2016
Résultat financière	1577251	1579477	1920485	0.14	21.59

Source : Élaborer par nous même à partir les comptes de résultats de la SAA.

Le résultat financière était en augmentation durant 2016 par rapport à 2015 de 0.14%, la situation s'améliora beaucoup plus en 2017 par rapport à 2016, avec une progression de 21.59%, ce qui dû à l'augmentation des produits financière de 29.83% et la diminution des charges financières de 154.33% par rapport à 2016.

7- Ratio de rentabilité des primes émises :

Tableau N°34: Le ratio de rentabilité des primes émises.

En KDA

	Années			Evolution du ratio	
	2015	2016	2017	2016/2015	2017/2016
Résultat financière (N)	1577251	1579477	1920485	0.14	21.59
Primes émises (N)	23947031	23351910	23057892	-2.48	-1.26
Ratio	6.59	6.76	8.33	0.17	1.57

Source : Élaborer par nous même à partir les comptes de résultats de la SAA.

La rentabilité des primes émises à augmenté en 2016 par rapport à 2015 de 0.17% et en 2017 par rapport à 2016 de 1.57%, suite à l'augmentation de résultat financière de 0.14% en 2016 et 21.59% en 2017.

8- Ratio de rentabilité des primes acquises :

Tableau N°35 : Le ratio de rentabilité des primes acquises.

En KDA

	Années			Evolution du ratio	
	2015	2016	2017	2016/2015	2017/2016
Résultat financière (N)	1577251	1579477	1920485	0.14	21.59
Primes acquise (N)	24129511	23860031	23881646	-1.12	0.09
Ratio	6.54	6.62	8.04	0.08	1.42

Source : Élaborer par nous même à partir les comptes de résultats de la SAA.

La rentabilité des primes acquises est restée presque stable durant ces dernières années a connu des petites augmentations de 0.08% en 2016 par rapport à 2015 et 1.42% en 2017 par rapport à 2016

9- Ratio du taux de résultat financiers :

9-1 Par rapport aux produits financiers :

Tableau N°36 : Le taux de résultat financière par rapport aux produits Financiers. En KDA

	Années			Evolution du ratio	
	2015	2016	2017	2016/2015	2017/2016
Résultat financière (N)	1577251	1579477	1920485	0.14	21.59
Produits financiers (N)	1595987	1683976	2186253	5.51	29.83
Ratio	98.83	93.79	87.84	-5.04	-5.95

Source : Élaborer par nous même à partir les comptes de résultats de la SAA.

Ce ratio a connu une diminution de -5.04% en 2016 par rapport à 2015 et -5.95% en 2017 par rapport à 2016, ce qui dû à l'augmentation des produits financiers de 5.51% et 29.83% successivement en 2016 et 2017.

On peut déduire à travers ce ratio que les charges financières deviennent de plus en plus minimales par rapport aux produits financiers durant les années 2015, 2016 et 2017.

9-2 Par rapport au résultat ordinaire avant impôt :

Tableau N°37 : Le taux de résultat financière par rapport résultat ordinaire avant impôt En KDA

	Années			Evolution du ratio	
	2015	2016	2017	2016/2015	2017/2016
Résultat financier (N)	1577251	1579477	1920485	0.14	21.59
résultat ordinaire avant impôt (N)	4276904	4002302	3898307	-6.42	-2.60
Ratio	36.88	39.46	49.26	2.58	9.8

Source : Élaborer par nous même à partir les comptes de résultats de la SAA.

En dépit de la croissance du résultat financière continuellement en 2016 avec un taux de 0.14% et 21.59% en 2017, la part du résultat financière dans la formation du résultat avant impôt a augmenté en 2016 et 2017 successivement de 2.58% et 9.8%.

Conclusion

A partir de l'étude financière de la SAA que nous avons effectué sur la base des bilans, des comptes des résultats et de l'analyse par la méthode des ratios pendant les trois années successives , 2015 et 2016, 2017 nous a permis d'avoir un aperçus sur la situation financière de cette compagnie.

En conclusion, l'analyse de la structure financière de la SAA aboutit à un résultat selon lequel la structure financière de cette compagnie est bonne, ce qui lui permet de garder un équilibre financier, bien qu'il existe encore certains points qui nécessitent d'être modifiés pour garder une agréable situation financière. A part cela, la STH présente des bilans bien structurés à l'actif et au passif avec des résultats positifs durant ces trois exercices, des fonds de roulement net positifs en 2014 et 2015, et un BFR positif en 2014. Ainsi une bonne capacité d'auto-financement, une trésorerie positive durant les trois années, un degré de solvabilité élevé. Tous ces éléments nous permettent de dire que la structure financière de la STH est saine.

Conclusion général

Notre étude sur la mesure de la performance financière au sein de la compagnie d'assurance de Tizi-Ouzou (SAA) nous a permis de comprendre le concept de performance en étudiant les termes qui le caractérisent, avant de parler des éléments qui déterminent la performance à travers l'analyse financière qui est l'objet de notre étude.

Nous avons pris connaissance de La compagnie d'assurance, ce qui nous a permis d'effectuer une présentation générale de la SAA et de sa structure organisationnelle. En effet les informations obtenues à l'issue de cette étude comme les rapports de fin d'exercice, nous ont permis d'évaluer la performance de cette dernière.

L'analyse financière est un outil pertinent et indispensable pour toute entreprise, dans la mesure où l'équilibre financier et la sauvegarde de la rentabilité et de la solvabilité reste l'objectif primordial de toute entreprise.

Afin de bien mener notre travail nous avons procédé au traitement d'un cas pratique portant sur l'analyse des documents de la société national d'assurance (SAA) pendant les trois dernières années successives, 2015, 2016 et 2017.

Le but de l'analyse de la situation financière est de découvrir les forces et les faiblesses de la société national d'assurance (SAA) , en s'appuyant sur certain nombre d'outils et techniques, tel que l'analyse des états financières (Bilan , Compte de résultat), l'analyse par la méthode des ratios, ce qui nous a permis de porter un jugement sur la santé financière

Grace à ces différentes analyses des états financières, ratios présentées dans ce travail, nous avons constatés que la SAA arrive à Tous ces éléments nous ont permis de dire que la structure financière de la SAA.